

L' O.P.J Rigner

Procès-verbal

Doc 1

Pg: 63

serait perdu pour lui. Il lui a rappelé que lui et sa famille étaient depuis toujours ses serviteurs.

- Q. Quelle est l'importance approximative des sommes prélevées par Fundi?
- R. A ma connaissance, environ 30.000 frs.
- Q. A combien s'élevait l'ensemble du déficit constaté?
- R. A 50.000 frs je pense.
- Q. Comment connaissez-vous le montant relativement exact de ces prélèvements?
- R. C'est RUGABIRA qui me l'a dit lui-même lors de son arrestation.
- Q. Comment expliquait-il le restant de son déficit?
- R. Il n'en parlait pas.

#### EXÉCUTION DU DEVOIR N° 3. Interrogatoire du sous-chef KIMONYO.

- Q. Vous avez accusé le chef Fundi d'avoir détourné des ristournes revenant à ses sous-chefs. Donnez-moi les détails relatifs à cette affaire. Quand cela s'est-il passé? Dans quelles circonstances? De quelles sommes s'agissait-il?
- R. Cela se passait en 1951. Le chef Fundi a touché à cette époque, les ristournes revenant aux sous-chefs : MUNINDANGIGA, KANYWARHIZI, BUKOKO, GAHUTU, MMIRAGAHU, RWAMASIRABO, SEMBGA, SAHAHA, SARAMBUTE, KAJYUGU et KIMONYO. Il a touché ces ristournes auprès de Monsieur le comptable BRIJS.
- Q. Avait-il reçu délégation de ses sous-chefs pour toucher ces sommes?
- R. Non. Il a réclamé ces sommes de sa propre initiative, sans aucun mandat d'agir de la sorte.
- Q. Quel était le montant de ce détournement, ou abus de confiance?
- R. Je ne saurais vous le dire, mais le sous-chef SAHAHA pourra répondre à cette question.
- Q. Le chef a-t-il avisé ses sous-chefs de cette opération?
- R. Non. Après quelques mois, les sous-chefs ont réclamé les ristournes qui leur revenaient, au comptable de Shangugu. Celui-ci a répondu qu'il avait remis l'argent à Fundi.
- Q. Qu'ont-ils fait?
- R. Ils ont réclamé l'argent au chef. Celui-ci a répondu qu'il avait remis l'ensemble des sommes reçues, au sous-chef SAHAHA, mais celui-ci a nié catégoriquement. Fundi a alors conseillé aux sous-chefs de porter plainte contre SAHAHA. Entretemps, Monsieur l'Administrateur JAENEN, mis au courant de cette affaire, a fait une enquête. Puis, le Territoire de Kibuye a été créé, et l'enquête a été continuée par Monsieur l'A.T. Reisdorff. Ultérieurement le chef Fundi m'a avisé qu'il avait perdu sa palabre, et qu'il avait reçu une amende de 1000 frs du Mwami. Il a alors rassemblé tous les sous-chefs auxquels il avait pris l'argent des ristournes leur revenant, et il leur a demandé à tous de signer un reçu aux termes duquel ceux-ci déclareraient qu'ils avaient reçu le remboursement des sommes qui leur revenaient.
- Q. Le chef a-t-il réellement remboursé cet argent?
- R. Non. Ils ont signé sans toucher un centime.
- Q. Quand cela se passait-il?
- R. En 1953. Au gîte de Miramba, vers le milieu de l'année je pense.
- Q. En ce qui vous concerne, à combien s'élevait la somme qui vous revenait?
- R. Je n'en sais rien, et ne l'ai jamais su.
- Q. Pourquoi n'avez-vous pas demandé au chef Fundi quelle était l'importance de la décharge lui remise?
- R. Cela ne m'intéressait pas puisque je savais de toute façon que je ne toucherais jamais cet argent.
- Q. Et les autres?
- R. Ils ont signé comme moi, sur une liste que nous présentait le chef.

- Q. Pourquoi vous êtes-vous laissé traiter de la sorte?  
-R. Je ne voulais pas monter le chef contre moi.  
-Q. Pour quelle raison n'avez-vous pas porté ces faits à la connaissance de l'Administrateur?  
-R. Je craignais les représailles du chef.  
-Q. Et les autres sous-chefs?  
-R. Ils se trouvaient dans la même situation de dépendance que moi.

Le comparant:  
Sous-chef KIMONKO.

Après lecture persiste,  
Dont acte.  
L'U.P.J. Regnier.

2. Interrogatoire du sous-chef KARAMAGA.

Comparait le sous-chef KARAMAGA, fils de Muhamyajunga (+) et de Nyageshikazi (+) originaire de Rwahi, chefferie Impar, Territoire de Shangugu, résidant à Karora, sous-chefferie Karamaga, Territoire de Kibuye, chefferie Rusenyi, et y exerçant la profession de sous-chef, lequel serment prêté répond comme suit à nos questions.

I. Déstitution du sous-chef KIGWIRA.

- Q. Êtes-vous au courant des bruits qui circulent dans la chefferie en sujet de la révocation du sous-chef Kigwira?
- R. Oui, j'ai entendu qu'il a été destitué parce qu'il était l'ennemi du chef.
- Q. Que dit-on quant aux faits qui lui étaient reprochés?
- R. Les gens disent que le chef Fundi a forcé le karani du sous-chef Kigwira à percevoir les impôts sans donner d'acquits en retour. Le coup a réussi. A l'instigation du chef, les gens ont porté plainte et le sous-chef a été destitué.
- Q. Qui dit cela?
- R. La rumeur publique dans tout le Rusenyi.
- Q. Y a-t-il des précisions à glaner?
- R. Non. Ce ne sont que des bruits, mais colportés par la majorité de la population.

2. Affaire RUGABIRA.

- Q. Êtes-vous au courant de l'affaire Rugabira-Fundi?
- R. J'en ai entendu parler comme du reste, mais je n'ai pas d'informations directes.

3. Détournements ristournes revenant aux sous-chefs.

- Q. Le chef Fundi a-t-il détourné tout ou une partie des ristournes vous revenant?
- R. Non. A l'époque où il a fait cela, j'étais sous-chef à Nyanashete, chefferie Cyosha.
- Q. Qu'est-il advenu, - suivant les informations en votre possession - de l'argent que le chef Fundi avait pris à ses sous-chefs? Le leur a-t-il rendu?
- R. D'après mes collègues, les autres sous-chefs de cette province, ces sommes ne leur ont pas été restituées.

Indabucirano sous-chef Kimonyo.

- Q. Suivant les informations en votre possession, le sous-chef Kimonyo a-t-il reçu des vaches d'indabucirano de ses contribuables?
- R. Je n'en sais rien.

Affaire Rwanyabugirira.

- Q. Êtes-vous au courant du fait que lors de mon enquête contre Rwanyabugirira, le chef Fundi aurait tenté de susciter une série de témoignages de complaisance en faveur de l'inculpé?
- R. Oui. Tout le monde en parla. De plus, l'ex-asseisseur KAMAKA m'a un jour déclaré, durant que vous faisiez l'enquête, que le chef Fundi lui avait conseillé de ne pas dire la vérité, et de soutenir qu'il avait vu Rwanyabugirira remettre l'argent de ses perceptions au greffier RUMOROMUSHI. Il a ajouté qu'il agissait ainsi pour sauver Rwanyabugirira et parce que c'était l'ordre du chef, le meilleur ami de Rwanyabugirira.
- Q. Connaissez-vous les noms des témoins de complaisance que le chef Fundi a corrompu afin de témoigner pour Rwanyabugirira?
- R. Oui. C'est notamment les ex-asseisseurs RUMOROMOZA et KAMAKA, GAKWYA, KARARA et SALUVIRI.
- Q. Parlez-moi de ces gens.
- R. RUMOROMOZA est l'Umugaragu de KAYINDO, le grand-père de FUNDI. KAMAKA était assesseur, grâce à Fundi. GAKWYA est l'Umugaragu de Fundi. SALUVIRI était Adventiste comme Rwanyabugirira, et son ami intime. KARARA est l'Umugaragu de Fundi.
- Q. Que savez-vous de la mentalité de RWANYABUGIGIRA?
- R. Calvi-ci, avant son arrestation, m'a dit qu'il était en posture difficile, qu'il avait dépensé de l'argent revenant au Tribunal. Il m'a demandé conseil. Je lui ai conseillé de vous dire la vérité, dans son intérêt. Il était d'accord. Je suis qu'après, il a changé d'avis et a tout nié.
- Q. Y avait-il des témoins à cette conversation?
- R. Oui, le sous-chef Kimonyo, et RUMIGIRA, umugaragu de Fundi, son chef des vaches.

Relations FUNDI-KIMONYO.

- Q. Savez-vous pourquoi le chef Fundi en veut au sous-chef Kimonyo?
- R. Oui. Il lui a demandé de témoigner en faveur de Rwanyabugirira, et Kimonyo a refusé. Le chef Fundi lui a dit alors qu'il payerait cher sa défection.

Le comparant.

Sous-chef KARAMAGA.

Après lecture persiste.

Dont acte.

L.G.P.J. Regnier.

3. Interrogatoire du sous-chef MUHINDAGIGA.

Comparut MUHINDAGIGA, fils de Mbabukirembo (+) et de Myirantama (+) originaire de SHANGI, chefferie IMPARA, Territoire de Shangugu, résidant à MURUTAGARA chefferie Rusesyil, Territoire de Kibuye et y exerçant la profession de sous-chef, lequel serment prêté répond comme suit à nos questions.

I. Déstitution sous-chef KIGWIRA.

- Q. Que savez-vous au sujet de l'affaire Kigwira?
- R. C'est un sous-chef qui ne s'entendait pas avec le chef. Le chef s'est alors arrangé pour le faire révoquer.
- Q. Sur quelle base appuyez-vous vos déclarations?
- R. Tout le monde le sait.
- Q. Mais encore?
- R. Le chef Fundi avait dit à tout le monde qu'il aurait la peau de Kigwira, qui était son ennemi.
- Q. Selivant vous, Kigwira était-il innocent?
- R. Oui. C'est Fundi et son Imrani qui ont fait le coup. Il n'était pas assez fort pour se défendre contre ces deux-là.

2. Affaire BUGABIRA.

- Q. Êtes-vous au courant de l'affaire Fundi-Bugabira?
- R. Je sais que Bugabira a eu un déficit dans sa caisse, qu'il a été jugé et condamné à cause de celui-ci, et qu'en fait une bonne partie de ce déficit résultait des agissements de Fundi.
- Q. Comment le savez-vous?
- R. Un jour, Bugabira m'a déclaré que le chef Fundi empruntait, qu'il lui remboursait toujours de l'argent et ne le remboursait jamais. Peu après, il a été arrêté et je suis qu'on n'a trouvé aucun des B.P. de Fundi dans sa caisse.

3. Détournement ristournes sous-chefs.

- Q. Le chef Fundi vous a-t-il restitué l'argent constituant le rachat de vos ristournes en 1951?
- R. Non.
- Q. Pourquoi?
- R. Je n'en sais rien.
- Q. Lui avez-vous remis cette dette?
- R. J'ai signé pour acquitter avec les autres sous-chefs à Murumba en 1953, au mois de mars ou d'avril.
- Q. Pourquoi avez-vous renoncé à cette créance?
- R. J'étais l'umugaragu de Fundi et je craignais une destitution si je m'opposais à ses désirs.
- Q. À combien se montait cette somme?
- R. Je n'en sais rien.
- Q. Comment est-ce possible?
- R. On ne me l'a jamais dit. C'est le chef Fundi qui a immédiatement ancaissé cet argent à Shangugu. Je ne sais pas à combien j'avais droit. C'était une somme de mille à deux mille francs je crois.
- Q. Pourquoi ne vous êtes-vous pas plaint aux autorités européennes?
- R. Je craignais qu'il ne m'arrive l'aventure de Kigwira.

- Q. Avez-vous signé cette renonciation de plein gré ou sur l'ordre du chef?  
-R. Extérieurement de plein gré, sur contrainte morale du chef.  
-Q. Et vous saviez cependant que cet argent ne vous serait jamais remboursé?  
-R. Avec l'espoir de le recevoir plus tard.  
-Q. Le chef Fundi vous doit donc encore vos ristournes pour 1951?  
-R. Oui.  
-Q. Rien d'autre?  
-R. Oui. En plus, au mois de mars 1953, il m'a demandé une donation spéciale de 1000 frs.  
-Q. A titre de prêt?  
-R. A titre de cadeau.  
-Q. Pourquoi avez-vous accepté?  
-R. Toujours pour les mêmes raisons.

#### Indabukirano sous-chef Kimonyo.

- Q. Le sous-chef Kimonyo a-t-il reçu à votre connaissance des vaches d'indabukirano?  
-R. A ma connaissance, il n'en a jamais reçu. Je sais qu'il a reçu des vaches, mais c'était avant sa nomination de sous-chef, suite à des malheurs arrivés à son troupeau.  
-Q. Ne serait-il pas naturel qu'il ait reçu de tels cadeaux à son investiture?  
-R. Oui, si cela s'était passé dans le temps, mais au moment de son investiture cela ne se faisait plus. ( note: investi en 1952.)  
-Q. Vous m'avez déclaré tout à l'heure que Kimonyo avait reçu des têtes de bétail avant son investiture. Quand cela se passait-il? Et quelle était l'occasion de ces dons?  
-R. Je ne sais plus exactement. C'était peut-être en 1950. Il avait perdu beaucoup de vaches et alors il a reçu des cadeaux de dédommagement. Je sais qu'il a notamment reçu une tête de bétail d'un certain Mutabazi, à cette occasion.

#### Affaire RWANYABUGIGIRA et relations FUNDI-KIMONYO.

- Q. Êtes-vous au courant des difficultés qui existent entre Fundi et Kimonyo?  
-R. Oui.  
-Q. Quelle est leur origine?  
-R. Rwanyabugigira a demandé à Kimonyo, lors de l'enquête que vous menez contre lui, de déposer en sa faveur et de dire qu'il avait rendu l'argent des perceptions d'ingwate au greffier Mbonyamusha. Et Fundi est intervenu dans le même sens. Kimonyo a refusé de faire une fausse déposition. Comme Rwanyabugigira était l'ami intime de Fundi, celui-ci est entré en palabre avec Kimonyo depuis lors. Depuis lors, Fundi a dit partout que de lui et Kimonyo, l'un était de trop dans la chfferie, que l'un des deux devait disparaître, et que ce serait Kimonyo.

Affaire KARIMJABO.

- Q. Que savez-vous au sujet de l'affaire Karimjabo?  
-R. Que la même chose est en train de se passer chez lui.  
-Q. Quelle est la réputation du kurani GASINZIWA?  
-R. Très mauvaise. Tout le monde se méfie de lui, sauf Kalimjabo, qui lui faisait confiance, et le chef Fundi, dont il est l'ami et l'homme de main.

Le comparant.

Sous-chef MIHINDANGICA.

Après lecture persiste.

Dont acte.

L'O.P.J. Rognier.



5. Interrogatoire du sous-chef KAJYUGU.

Comparait le sous-chef KAJYUGU, fils de Kuryumungenge (+) et de Nyirahakungu (+) originaire de Hubazu, sous-chef-terre Kajyugu, chefferie Ruseyti, Territoire de Kibuye, et y résidant lequel serment prêté répond comme suit à nos questions.

I. Destitution du sous-chef KIGWIRA.

-Q. Parlez-moi de la destitution du sous-chef Kigwira. De quoi s'agit-il et quel est le motif de cette destitution?

-R. Il était d'abord sous-chef du Bulumu, chef Ruagataraga, père de Fundi. Il a eu tellement de difficultés avec Ruagataraga qu'il a été muté au Ruseyti dont le chef était DAKABUMA. Quand DAKABUMA a été destitué, Fundi est devenu chef du Ruseyti et a immédiatement repris à son compte la haine ancienne de son père contre KIGWIRA. C'est la rumeur publique unanime que Kigwira n'a jamais fauté et qu'il a été la victime des machinations de Fundi et de Gatsingirwa.

-Q. Avez-vous des faits précis à ce sujet?

-R. Oui. Fundi s'est toujours vanté qu'il parviendrait à se débarrasser de Kigwira à n'importe quel prix. Et il y est arrivé très facilement avec l'aide de Gatsingirwa. On dit aussi que Gatsingirwa s'est lui-même vanté après coup d'avoir roulé Kigwira.

-Q. Des noms.

-R. Je ne saurais vous en donner. Seul court les collines.

2. Affaire RUGABIRA.

-Q. Êtes-vous au courant du fait que le chef Fundi serait pour partie responsable du déficit de l'ex-greffier Rugabira?

-R. Tout le monde dit que Fundi lui emprunteait sans compter, et que celui-ci n'a laissé condamner sans mot dire pour sauver Fundi.

-Q. Pourquoi cette abnégation?

-R. Rugabira n'osait pas dénoncer son sbourja, qui était et est très puissant.

-Q. Et quel devait être le prix de son silence?

-R. Je ne sais. Les liens de serviteur à maître sont grands.

3. Ristournes sous-chefs.

-Q. Le chef Fundi a-t-il détourné tout ou partie des ristournes I.I. qui vous revenaient en 1951?

-R. Il a volé l'argent qui me revenait à ce titre en 1951, mais je ne sais pas ce qui me revenait exactement. Personne ne me l'a jamais dit.

-Q. Et le chef vous a-t-il ultérieurement dédommagé de cette soustraction?

-R. Il m'a d'abord répondu qu'il l'avait remis au sous-chef SAHANA. Finalement, Fundi m'a convoqué à Murumba, da ns le reboisement près du gîte. Il m'a alors fait signer une déclaration en vertu de laquelle je reconnaissais qu'il m'avait remboursé.

-Q. Et vous n'avez rien reçu?

-R. Jamais.

-Q. Pourquoi alors avez-vous signé pareille déclaration?

-R. Fundi me disait que celui qui ne marchait pas serait destitué. J'ai eu peur.

-Q. Y avait-il d'autres sous-chefs à cette réunion?

-R. Oui. Muhindangira, Murayabagisha, Rwanasirabo, Kimonyo, Bukoko, Gehutu, Kanyawabahini, Nyiragahu et Karinijabo.

Indabulirano sous-chef KIMONYO.

- Q. A votre connaissance, le sous-chef Kimonyo a-t-il reçu des vaches d'indabulirano?
- R. Je ne sais pas.
- Q. A-t-il reçu des vaches à un autre titre?
- R. Je n'en sais rien non plus. J'habite à trois heures de marche de Gishyita.

Affaire RWANYABUGIGIRA et difficultés chef FUNDI - sous-chef KIMONYO.

- Q. Connaissez-vous le motif de la récente inimitié entre le chef Fundi et le sous-chef Kimonyo?
- R. Je sais que tout remonte à l'affaire Rwanyabugigira. Ce dernier et le chef ont demandé à Kimonyo de servir de témoin à décharge à Rwanyabugigira. Kimonyo a refusé. C'est de là que datent ses difficultés avec Fundi.
- Q. Que savez-vous de Rwanyabugigira?
- R. Que c'était un voleur.
- Q. Pourquoi?
- R. Il était pauvre quand il a été nommé comme juge. Peu après, son train de vie a tout à fait changé. Plus tard, quand il a été l'objet d'une enquête, il m'a demandé de lui servir de faux témoin et d'attester que j'avais vu qu'il remettait de l'argent résultant des perceptions d'Ingwate à NGOMYOGUSHI. J'ai refusé.

Affaire KALINJABO-GATSINSIRWA.

- Q. Que savez-vous de l'affaire Kalinjabo-Gatsinsirwa?
- R. Je sais par où dire que dans cette affaire c'est également Fundi qui aurait amené GATSINSIRWA à vider la caisse de son actuel patron.
- Q. Des noms?
- R. Ce sont des rumeurs qui courent tout le pays.

Indabulirano en faveur du chef FUNDI.

- Q. Avez-vous donné des cadeaux au chef Fundi?
- R. Oui, une vache.
- Q. À quel titre?
- R. À titre d'indabulirano.
- Q. Quand?
- R. En 1952.

Le comparant,  
Sous-chef Kajyulu

Après lecture paraiste.  
Dont note.  
L.C.P.J. Regnier.

Comparait le sous-chef SAHAHA, fils de Rwanfizi (+) et de Nyiragisasira (ev), originaire de Gihango, chefferie Biru, Territoire Shangugu, résident à Muramba, chefferie Rusenyi, et y exerçant la profession de sous-chef, lequel serment prêté répond comme suit à nos questions :

I.- Destitution du sous-chef KIGWIRA:

- Q. Dites-moi ce que vous savez au sujet de l'affaire KIGWIRA?
- R. Le sous-chef Kigwira a été arrêté à la suite d'un déficit de caisse. Je sais que c'est dû à l'intervention du Chef Fundi mais j'ignore les détails de cette affaire.
- Q. Quels étaient les rapports du chef Fundi et du sous-chef Kigwira?
- R. Exécrables. C'étaient des ennemis mortels.

2.- Affaire RUGABIRA :

- Q. Que savez-vous au sujet de l'affaire Rugabira?
- R. Je sais que Fundi est responsable d'une partie du déficit de Rugabira auquel il prenait constamment de l'argent mais je n'ai aucun fait précis me permettant d'étayer cette affirmation. Tout le monde en parle sauf les deux intéressés.

3.- Ristournes sous-chefs :

- Q. Le chef a-t-il détourné dans le temps les ristournes qui vous revenaient?
- R. Je me suis rendu à Shangugu avec le chef Fundi en 1951 je crois. Le chef Fundi de sa propre initiative a pris l'ensemble des ristournes qui revenaient à ses sous-chefs. Pendant qu'il s'occupait d'autres questions au Territoire il m'a remis cet argent pendant quelques minutes. Il me l'a repris quand il est sorti du bureau. Ultérieurement comme les sous-chefs n'avaient rien touché de ce qui leur revenait, ils ont réclamé à Fundi. Celui-ci a alors soutenu qu'il m'avait donné tout ce qui lui revenait pour que je leur distribue cet argent.
- Q. Quel était le montant global des sommes ainsi détournées?
- R. Entre 20.000 et 25.000 francs. Je pense. J'ai remis une liste exacte des noms des bénéficiaires et des sommes qui leur revenaient à Monsieur l'Administrateur de Territoire Reisdorff. Une enquête a été faite à ce sujet d'abord par Monsieur Jaenen, ensuite par Monsieur Reisdorff. En voyant qu'il allait être poursuivi Fundi a tout mis sur mon compte, disant que j'avais moi-même pris cert' argent à mon profit. Je ne connais pas la suite donnée à cette affaire au point de vue judiciaire ou administratif. Sauf qu'on ne m'a plus ennuié. J'en ai conclu que les enquêteurs étaient arrivés à la conclusion que j'étais innocent en cette affaire.
- Q. Avez-vous été convoqué à Muramba, l'année passée, avec les autres sous-chefs?
- R. Non.
- Q. Avez-vous touché vos propres ristournes?
- R. Oui, à Shangugu, en même temps que le Chef Fundi touchait aux celles des autres sous-chefs.
- Q. Autre chose à ajouter?
- R. Non, sauf que je me considère lésé dans mon honneur en cette affaire. Je réclame la poursuite judiciaire de celle-ci afin que la suite de l'enquête ou un jugement décide qui de Fundi ou de moi est le voleur.

Indabukirano sous-chef KIMONYO:

- Q. À votre connaissance le sous-chef Kimonyo a-t-il reçu des vaches d'indabukirano?
- R. Je n'en sais rien. Je n'ai jamais rien appris à ce sujet.
- Q. A-t-il reçu des têtes de bétail à un autre titre?
- R. Je sais qu'il a reçu des vaches de trois hommes de Ngoma. Une de chacun

d'eux à titre d'Inshumbushanyo(vaches d'amitié) suite à de grandes pertes de cheptel subies par lui.

- Q. Quand cela se passait-il?
- R. Il a perdu de nombreuses têtes de bétail il y a quelques années.Je ne saurais préciser.Je crois qu'il a reçu ces 3 vaches en 1953.
- Q. Quels sont les noms des donneurs?
- R. Les nommés MUTAPAZI,MILEMO et MAVUGWA.
- Q. Comment connaissez-vous ces faits?
- R. J'étais au Tribunal le jour de l'enregistrement de ces donations.

#### Relations Fundi - Kimonyo:

- Q. Quelle est l'origine de la récente inimitié entre le chef Fundi et son ancien kilongosi et homme de confiance Kimonyo?
- R. L'affaire remonte au jour où le juge Rwanayabugigira a été raconter au chef Ri Fundi que le sous-chef Kimonyo avait caché des vaches appartenant au chef et avait vendu certains de ses pâturages.
- Q. Cette accusation était-elle exacte?
- R. Je n'en sais rien.
- Q. Et alors?
- R. Plus tard vous avez déclenché une enquête contre Rwanayabugigira.Fundi est intervenu en sa faveur auprès de Kimonyo.  
Mais celui-ci n'a rien voulu faire pour Rwanayabugigira.Depuis lors ils sont ennemis mortels.

#### Affaire KARINIJABO:

- Q. Êtes-vous au courant de l'affaire Karinijabo?
- R. Je sais seulement que son karani lui a volé de l'argent.
- Q. Quelle est la source de vos informations?
- R. Les commentaires dans la chefferie.
- Q. Quelle est la réputation du sous-chef Karinijabo?
- R. Il a la réputation d'être honnête et sérieux.
- Q. Quelle est la réputation de son karani GASINZIGWA?
- R. Il est considéré par l'opinion publique comme un homme malin,intriguant et dangereux.Il vaut éviter d'avoir affaire à lui.

#### Indabukirano Chef FUNDI :

- Q. A votre connaissance le chef Fundi a-t-il reçu des vaches d'indabukirano?
- R. A son arrivée au Ruseyti,en 1939,je pense,il a reçu des vaches de tous ses sous-chefs.
- Q. A quel titre?
- R. A titre d'indabukirano.
- Q. Lui en avez-vous donné vous-même?
- R. Oui.
- Q. Combien?
- R. Une à titre d'indabukirano en 1939.
- Q. Quels sont vos témoins?
- R. Je n'en connais aucun en particulier mais tout le monde le sait et Fundi ne songera même pas à le nier.J'ai d'ailleurs reçu moi-même deux vaches de Fundi ultérieurement à titre de UEBUBANE(vache d'amitié).-

#### Dette Fundi:

- Q. Rien à ajouter?
- R. Oui.Je signale que le chef Fundi me doit 21.000 Francs - dont 5.000 frs prêtés en 1949 et 16.000 frs. en 1952 - et que je ne parviens pas à obtenir le remboursement de ces prêts.
- Q. Il s'agit là d'une affaire civile qui sort de ma compétence judiciaire.Vous pouvez vous adresser à moi administrativement ou attirer le chef Fundi au civil devant le tribunal de Territoire.
- Rien d'autre?
- R. Non.

Interrogatoire du sous-chef RWAGITINYWA.-

Comparait le sous-chef Rwagitinywa, fils de Ndirimba(ev) et de Mukarutabana, originaire de Gifumba, chefferie Rukoma, Territoire Nyanza, résidant à Mpembe, chefferie Rusenya, Territoire de Kibuye, lequel seraient prêté répond comme suit à nos questions :

1.- Destitution du sous-chef KIGWIRA :

- Q. Que savez-vous au sujet de la destitution du sous-chef Kigwira?
- R. Simplement qu'il a été destitué suite aux intrigues du chef Fundi.
- Q. D'où tenez-vous vos informations?
- R. Simplement par les bruits qui circulent.

2.- Affaire RUGABIRA :

- Q. Même question que pour Kigwira.
- R. Simplement que Rugabira a eu un manquant dans sa caisse.
- Q. Savez-vous de quoi résultait ce déficit?
- R. De ses fortes dépenses je suppose.

3.- Ristournes sous-chefs:

- Q. Avez-vous toujours touché vos ristournes?
- R. Oui, sauf en 1951, quand le chef Fundi les a prises pour lui.
- Q. Sur combien portait cette soustraction?
- R. Sur une somme de 1.110 Frs.
- Q. Le chef Fundi vous a-t-il finalement remboursé?
- R. Non.
- Q. Pourquoi?
- R. J'ai réclamé à Fundi. Celui-ci m'a répondu que l'argent qui me revenait était entre les mains du sous-chef Sahaha.
- Q. Alors vous avez réclamé celui-ci à Sahaha?
- R. Non.
- Q. Pourquoi?
- R. Je savais bien que c'était Fundi qui m'avait extorqué mon argent et non Sahaha.
- Q. Avez-vous assisté à la réunion de Muramba?
- R. Non.
- Q. Pourquoi?
- Je n'ai pas été convoqué.

Indabukirano sous-chef KIMONYO :

- Q. Le sous-chef Kimonyo a-t-il reçu des indabukirano?
- R. A ma connaissance non.
- Q. Pourquoi n'en a-t-il pas reçu lors de sa nomination?
- R. Il était sur place depuis toujours, comme kilongozi du chef. On ne donne des indabukirano qu'aux nouveaux sous-chefs arrivant de l'extérieur.

Relations Fundi - Kimonyo :

- Q. Quelle est l'origine des difficultés entre le chef et son sous-chef Kimonyo?
- R. Je ne sais pas exactement?
- Q. Est-ce récent?
- R. C'est tout récent. Avant ils s'entendaient bien.
- Q. Est-ce que cette mésentente ne remonterait pas à l'affaire Rwanayabugigira?
- R. C'est ce que tout le monde dit.

Affaire KARINIJABO :

- Q. Quelle est la réputation du sous-chef Karinijabo?
- R. Elle est très bonne.

- Q. Quelle est la réputation de son karem?  
- R. C'est un voleur.

Indabukirano chef Fundi :

- Q. Le chef Fundi a-t-il reçu des indabukirano?  
- R. A son arrivée oui. Beaucoup.  
- Q. Avez-vous donné vous-même des indabukirano au chef Fundi?  
- R. Non. Je n'étais pas encore sous-chef.  
- Q. Et après votre nomination?  
- R. Non plus.

- Q. Autre chose à ajouter?  
- R. Non, sauf que je revendique les 1.110 frs. que le chef m'a volés.

Le comparant,  
Sous-chef RWAGITINYA.,

Après lecture persiste.  
Je jure que le présent Procès-Verbal est sincère.  
L'Officier de Police Judiciaire,  
L.R. REGNIER.,

Comparait le sous-chef Sarambuye, fils de Kayijamahé (ev) et de Kabayundo (ev), originaire de Ntore, chefferie Bonyambiriri, Territoire Nyanza, résidant à Nyagatare, chefferie Rusenyi, Territoire de Kibuye, lequel serment prêté répond comme suit à nos questions :

1.- Destitution sous-chef Kigwira :

- Q. Que savez-vous au sujet de l'affaire Kigwira?
- R. Je sais que son karani a volé l'argent qui se trouvait dans sa caisse.
- Q. Que savez-vous exactement à ce sujet?
- R. Un jour le fils du sous-chef Kigwira qui a pris la caisse de son père, s'est rendu chez Gasinziga et s'est enivré avec lui.  
En fait Gasinziga l'a fait boire.  
Quand l'autre a eu son compte il a ouvert la caisse et a pris de l'argent, qui s'y trouvait. Alors le sous-chef est entré en palabre avec son fils et son karani.  
Finalement ils ont tous les trois été condamnés.
- Q. De qui tenez-vous ces informations?
- R. Des hommes de Bulemo.
- Q. Des noms s'il vous plaît?
- R. Kigwira lui-même me l'a dit ainsi que Gasinziga.
- Q. Que vous a dit exactement celui-ci?
- R. Lui m'a dit que c'était le fils de Kigwira qui avait volé l'argent.

2.- Affaire RUGABIRA :

- Q. Que savez-vous de cette affaire?
- R. Je sais que celui-ci a eu un déficit.
- Q. Quelle en est l'origine?
- R. Je n'en sais rien.

3.- Ristournes :

- Q. Avez-vous toujours touché les ristournes qui vous revenaient?
- R. Non. Durant deux ans je n'ai pas touché les parties mobiles qui m'étaient dues.
- Q. Cela s'élève à combien?
- R. A environ 5.000 frs.
- Q. Qui a pris cet argent?
- R. Le chef Fundi.
- Q. Avec votre accord?
- R. Non. C'était un vol pur et simple.
- Q. Lui avez-vous réclamé cet argent?
- R. A plusieurs reprises.
- Q. Vous l'a-t-il remboursé?
- R. Seulement 2.000 frs.
- Q. Pourquoi ne vous êtes-vous pas plaint à vos chefs?
- R. Fundi remettait chaque fois l'affaire, il me faisait de nouvelles promesses. J'attends toujours.
- Q. Il ne conteste pas la ~~méritalité dans~~ <sup>de</sup> cette "dette".
- R. Oui. Il prétend qu'il me doit seulement 2.000 frs. alors qu'en fait il m'en a volé 5.000 frs.

Indabukirano sous-chef Kimonyo:

- Q. Le sous-chef Kimonyo a-t-il reçu des vaches d'indabukirano?
- R. Je ne sais pas.
- Q. A-t-il reçu des vaches à un autre titre?
- R. Je n'en sais rien non plus. Nous ne sommes pas des voisins.

Relations Fundi - Kimonyo :

- Q. Quelle est l'origine de l'inimitié entre Fundi et Kimonyo?
- R. Elle est très récente mais j'en ignore des motifs.

Affaire KARINIJABO:

- Q. Quelle est la réputation du sous-chef Karinijabo?
- R. Bonne.
- Q. Et de Gasinsigwa?
- R. Mauvaise.

Indabukirano chef Fundi :

- Q. Le chef Fundi a-t-il reçu des indabukirano?
- R. Il a reçu une vache d'indabukirano de moi en 1939 mais j'ignore s'il en a reçu d'autres.
- Q. Avez-vous des témoins?
- R. Oui. KAREKEZI, SEGASHI, HATEGEKA, KARWUA, MUSEMINALI.  
Tout le monde le sait d'ailleurs.
- Q. Autre chose?
- R. Oui. Je dépose plainte contre le chef Fundi pour les 3.000 frs qu'il m'a volés et qu'il refuse de me restituer.

Le Comparant,  
Sous-chef SARAMBUIE.

Après lecture persiste.  
Je jure que le présent Procès-Verbal est sincère.

L'Officier de Police Judiciaire,  
L.R. REGNIER.,

Comparait le sous-chef BUKOKO, fils de Ruhima (dec) et de Nyiramponga (av), originaire de Rumatamu, chefferie Rusenyi, Territoire de Kibuye, résident à Tema, chefferie Rusenyi, Territoire de Kibuye, lequel serment prêté répond comme suit à nos questions :

1.- Destitution sous-chef KIGWIRA :

- Q. Que savez-vous au sujet de l'affaire Kigwira?
- R. Il a été l'objet de plaintes de ses contribuables pour avoir perçu des impôts sans délivrer d'acquits.
- Q. Qui délivrait ces acquits?
- R. Son karari Gesimziga. Ils ont été en palabre entre eux. Le sous-chef a perdu et a été destitué.

2.- Affaire RUGABIRA:

- Q. Connaissez-vous l'affaire Rugabira?
- R. Je sais simplement que celui-ci a eu un gros déficit.
- Q. Rien de plus?
- R. Rien de plus.

3.- Ristournes :

- Q. Avez-vous toujours touché les ristournes qui vous revenaient?
- R. Non. Le chef Fundi a volé une partie de ce qui me revenait.
- Q. Quel était le montant qui vous revenait?
- R. Environ 1.040 frs.
- Q. Lui avez-vous réclamé cet argent?
- R. Cui. Il m'a dit que Sahaha avait mon argent.
- Q. Alors qu'avez-vous fait?
- R. J'ai continué à réclamer à Fundi car c'est lui qui a pris en fait ce qui me revenait.
- Q. Et vous l'a-t-il finalement remis?
- R. Non. Un jour, l'année passée, il nous a rassemblés à Muramba et nous a demandé de lui donner décharge.
- Q. Et vous l'avez fait.
- R. Oui.
- Q. Vous avez donc reçu l'argent qui vous revenait en échange?
- R. Non.
- Q. Donc il vous le doit toujours?
- R. Oui.

Indabukirano sous-chef KIMONYO :

- Q. A votre connaissance le sous-chef Kimonyo a-t-il reçu des indabukirano?
- R. Je n'en sais rien. J'habite très loin d'ici.
- Q. A-t-il reçu des vaches à un autre titre?
- R. J'en ignore tout.
- Q. A-t-il perdu une partie de son bétail?
- R. Je sais que Kimonyo a perdu une bonne partie de son gros bétail il y a quelques années.

Difficultés Fundi -Kimonyo :

- Q. Quelle est l'origine des récentes difficultés entre le chef Fundi et Kimonyo?
- R. Elles remontent à 4 mois environ mais j'en ignore le motif.
-

Affaire KARINIJABO :

- Q. Quelle est la réputation du sous-chef Karinijabo?
- R. Très bonne.
- Q. Et celle de son karani?
- R. Mauvaise. Il a la réputation de ~~parler~~ <sup>faire</sup> endosser par d'autres que lui la responsabilité de ses méfaits.

Indabukirano Chef Fundi :

- Q. Le chef Fundi a-t-il reçu des indabukirano?
- R. A son arrivée au Busenyi, les sous-chefs lui en ont données.
- Q. En avez-vous donné vous-même?
- R. Oui. Une tête. Mais je lui ai également prêté quatre autres bêtes.
- Q. Quand?
- R. En 1951.
- Q. Et il vous les a rendues?
- R. Non. J'attends toujours.

Le Comparant,  
Sous-chef BURUKO.,

Après lecture persiste.  
Dont acte,

L'Officier de Police Judiciaire,  
L.R. REGNIER.,

Comparait le sous-chef MUNYABAGISHA, fils de Semutwa (ev) et de Kamatamu (ev), originaire de Murama, chefferie Kabaguli, Territoire Nyanza, résidant à Butimbo, chefferie Rusenyi, Territoire de Kibuye, lequel serment prêté répond comme suit à nos questions :

I.-Destitution sous-chef KIGWIRA :

- Q. Dites-moi ce que vous savez au sujet de la destitution du sous-chef Kigwira?
- R. Je suis qu'il a eu un manquement dans sa caisse, qu'il a été en difficultés avec son fils et son karani, qu'il était depuis toujours en palabres avec le chef Fundi et que ces mauvaises relations ont eu leurs répercussions sur ses rapports avec son karani.
- Q. Vous ne savez rien de plus précis à ce sujet?
- R. Non, sauf que tous ceux qui ont accusé le sous-chef Kigwira et ont ainsi causé sa perte étaient tous des serviteurs du chef Fundi.  
J'étais le voisin immédiat du sous-chef Kigwira et j'ai pu constater qu'à cette époque le chef Fundi s'est souvent rendu sur sa colline. Au cours de ces tournées il s'occupait d'une seule chose; réunir clandestinement les multiples serviteurs de la sous-chefferie et leur donner des instructions sur les dépositions à faire contre le sous-chef Kigwira. Je sais aussi qu'en fait ~~mkimbiki~~ c'est le karani Gasinzigwa qui a lui-même, à l'instigation du chef, perçu beaucoup d'argent pour les impôts, sans délivrer les acquits ad hoc.
- Q. Qui avait la clé de la caisse?
- R. Le fils du sous-chef, le nommé PANZINGWE.
- Q. Qui détenait la caisse elle-même?
- R. Le même.
- Q. Où étaient les acquits?
- R. Dans la caisse, je pense.
- Q. Quels étaient les rapports de Kigwira et de son fils?
- R. Mauvais. Son fils était devenu son ennemi et ~~lui~~ il était entré dans le clan de Fundi auquel appartenait déjà le karani.
- Q. De quelle source détenez-vous ces renseignements.
- R. J'étais ~~utamini~~ du chef Fundi et ses serviteurs - les témoins à charge contre Kigwira - me racontaient tout ce qui se passait.
- Q. Pourriez-vous me citer les noms de ces hommes?
- R. Oui, mais ils ne démoigneront jamais contre Fundi. Ce sont dix serviteurs qui lui sont totalement dévoués. De plus ils le craignent.

2.- Affaire RUGABIRA :

- Q. Que savez-vous de l'affaire Rugabira?
- R. Pour la plus grande partie d'après ce que j'ai appris son manquant était dû aux prélèvements du chef Fundi dans sa caisse.
- Q. Comment avez-vous appris cela?
- R. Je tiens toutes mes informations du nommé MVUZARUSAMO. C'était le beau-frère de Rugabira. Au moment de son arrestation, le nommé Rugabira a ~~reçue~~ une partie des "bons pour" en sa possession dans le cabinet derrière la Tribunal. Il a remis une autre partie à son beau frère, le MVUZARUSAMO - Ce sont ces "Bons Pour" là que je vous ~~ai~~ ai remis.

Note de l'O.P.J.: Nous annexons ces "bons pour" au dossier, numérotés de 1 à 12.

- Q. Comment êtes-vous entré en possession de ces "Bons Pour"?
- R. MVUZARUSAMO a conservé les "bons pour" chez lui pendant tout un temps. Comme il avait confiance en moi il m'en avait parlé et me les avait montrés par après. Il les avait ensuite ~~cachés~~ chez lui. Il y a quelque temps, j'ai appris que le chef Fundi était au courant de l'existence de ces "bons pour" et pourrait donc les prendre quand il le voudrait. Aussi j'ai conseillé à Mvuzarusamo de me les remettre. Il s'est exécuté, et j'ai remis ultérieurement tous ces documents à Monsieur l'Administrateur Territorial Assistant Jaspers.

Note de l'O.P.J.: L'A.T.A. Jaspers a remis ces documents à l'Administrateur de Territoire - l'enquêteur - qui les a classés dans le dossier du chef Fundi en attendant de déclencher l'enquête .

- Q. Qu'est-il advenu des B.P. déposés dans le cabinet du Tribunal?
- R. Des travailleurs qui démolissaient le cabinet ~~du juge~~ pour des raisons d'hygiène sont tombés sur ces papiers il y a quelques mois. Le Juge Rwanyabugigira qui se trouvait dans les parages s'est précipité quand il a appris cette découverte et les a empochés.
- Q. Qu'est-il advenu de ceux-ci?
- R. Je n'en sais rien.
- Q. Je veux les noms des travailleurs en question?
- R. Je ne les connais pas mais il sera facile de les retrouver.
- Q. Quels sont les rapports de Fundi et de Rugabira?
- R. Excellents. Je puis même ajouter que le chef s'entend encore mieux avec sa femme. Il va très souvent la voir depuis l'arrestation de son mari et de son côté elle lui rend souvent visite.
- Q. Est-elle jeune?
- R. Très jeune.
- Q. Est-elle polie?
- R. Oui. En fait ils ont une intrigue ensemble.  
D'ailleurs chaque fois que le chef vient dans ma sous-chefferie, il insiste pour être logé à côté du rugo de cette femme.  
De plus il y a deux hommes qui travaillent gratuitement 2 fois par semaine pour cette femme. En échange le chef paie leurs I.C.
- Q. Leurs noms?
- R. KAJEMUNDIMWE et DIRMMIVE.
- Q. Revenons en à l'affaire Rugabira.  
Qu'avez encore à dire au sujet de cette question?
- R. Au mois de juillet, Fundi ayant appris que les B.P. en question étaient entre les mains de Monsieur Jaspers a envoyé, à Kigali, le petit frère de Rugabira - celui-ci est enfermé à la prison de Kigali - pour lui faire remettre une attestation antidatée déclarant que Fundi lui avait payé toutes ses dettes.

### 3.- Ristournes :

- Q. Avez-vous touché toutes les ristournes qui vous revenaient au cours des dernières années?
- R. Oui, sauf le jour où en 1951, le chef Fundi a volé, à Shangugu, les ristournes qui me revenaient.
- Q. Quel était leur montant?
- R. Environ 700 frs.
- Q. Vous a-t-il remboursé depuis?
- R. Non. De plus en 1953, le chef m'a convoqué à Miramba ainsi que les autres sous-chefs et m'a fait signer un document et étant qu'il m'avait remis cet argent.
- Q. Pourquoi avez-vous accédé à une telle demande?
- R. Il était mon chef et il insistait pour que je signe. Je n'avais pas le choix.

### Indabukirano sous-chef Kimonyo :

- Q. A votre connaissance le sous-chef Kimonyo a-t-il reçu des vaches d'indabukirano?
- R. Je ne saurais vous le dire. J'habite très loin de sa sous-chefferie.
- Q. A-t-il reçu des vaches à un autre titre?
- R. Oui. Il a perdu beaucoup de têtes de bétail il y a trois ans environ et ses amis lui ont offert des vaches d'insabushanyo.

### Différend Fundi - Kimonyo :

- Q. Depuis quand Fundi et Kimonyo sont-ils en palabre?
- R. Depuis que vous avez enquêté au sujet des agissements du juge Rwanyabugigira.
- Q. Pour quel motif?
- R. Parce que le sous-chef Kimonyo n'a pas voulu procéder aux fausses dépositions que Fundi et Rwanyabugigira lui demandaient de faire en faveur du second.

Affaire KARINIJABO :

- Q. Quelle est la réputation du sous-chef Karinijabo?
- R. Très bonne.
- Q. Savez-vous quelque chose au sujet de son déficit?
- R. Non.

Indabukirano chef Fundi :

- Q. Le chef Fundi a-t-il reçu des vaches d'indabukirano?
- R. En ce qui me concerne je lui ai donné une vache d'indabukirano en 1952, lorsque j'ai été investi.

Travailleurs du Chef non payés :

- Q. Avez-vous autre chose à ajouter?
- R. Je tiens à vous signaler que trente travailleurs ont travaillé gratuitement pour le chef, dans ma sous-chefnerie, durant trois ans. Ils travaillaient en moyenne trois jours par semaine et n'ont été payés que pour deux mois de travail - De plus tout dernièrement, en juin passé, il a remis à quelques uns d'entre eux une somme de 267 frs. - juste le montant de l'I.C.
- Q. Ces hommes sont-ils des abagarragu du chef?
- R. Non.
- Q. Pourquoi acceptent-ils cette forme de travail non rémunéré?
- R. En principe, Fundi leur a promis de les payer pour les jours de travail fournis. De plus il m'a donné l'ordre de ne leur imposer aucun travail sur la colline. Mais ils commencent à se lasser et voudraient être payés.
- Q. Pourquoi ~~ne~~ <sup>ss</sup> sont-ils pas plaints à l'Administration?
- R. Ils ont peur du chef et tout compte fait ils ont une position privilégiée. Je n'ose rien leur dire.

Le comparant,

Sous-chef MUNYABAGISHA,

Après lecture persiste,

Dont acte,

L'Officier de Police Judiciaire,  
L.R. REGNYER,

25

II. / Interrogatoire du sous-chef SEMBGA.

Comparait le sous-chef SEMBGA, fils de Mubumbi (+) et de Kanyongi (+) originaire de Ntanga, chefferie Rusenyi, Territoire de Kibuye et y résidant, lequel sement prêté répond comme suit à nos questions.

1. Destitution du sous-chef KIGWIRA.

- Q. Que savez-vous au sujet du sous-chef Kigwira?  
-R. Rien de spécial. Je sais seulement qu'il a été destitué.

2. Affaire RUGABIRA.

- Q. Que savez-vous au sujet de l'affaire Rugabira?  
-R. Je ne sais rien, sauf qu'il a eu un déficit de caisse.

3. Ristournes.

- Q. Avez-vous régulièrement touché vos ristournes?  
-R. Non.  
-Q. Pourquoi?  
-R. Je n'ai pas eu mes ristournes pour 1950-1951.  
-Q. À combien s'élevait la somme à laquelle vous aviez droit?  
-R. Environ 5.000 frs.  
-Q. Qu'est-il advenu de cette somme?  
-R. Celle-ci a été touchée par le chef Fundi.  
-Q. Et vous l'a-t-il remise?  
-R. Oui.  
-Q. Pourquoi m'avez-vous répondu à l'instant que vous n'aviez pas touché vos ristournes 1950-1951?  
-R. Je me suis trompé.  
-Q. Alors, vous les avez touchées?  
-R. Oui.  
-Q. Quand?  
-R. Au mois d'octobre 1953.  
-Q. Oh?  
-R. Chez le chef Fundi.  
-Q. Où?  
-R. Dans sa maison.  
-Q. Témoins?  
-R. Aucun.  
-Q. Pourquoi avez-vous seulement reçu ce dû en octobre 1953?  
-R. Parce que j'ai gagné ma palabre.  
-Q. Quelle palabre?  
-R. Ma palabre contre Fundi.  
-Q. Quel était son objet?  
-R. J'ai accusé le chef Fundi de ne pas m'avoir donné les ristournes qui me revenaient. Fundi a soutenu le contraire.  
-Q. Et un jour, le chef s'est exécuté de plein gré?  
-R. Oui.  
-Q. Comment avez-vous touché cette somme? Quel était le détail des billets?  
-R. De 50, 20, 10 et 5 frs.  
-Q. Sous forme de liasse?  
-R. Sous forme de liasse.  
-Q. Sous enveloppe?  
-R. Non.

- 26
- Q. Les billets étaient-ils attachés entre eux?  
-R. Par liasses. Mais celles-ci n'étaient pas reliées entre elles.  
-Q. Comment étaient-elles fermées?  
-R. Je ne me souviens plus.  
-Q. Dans quelle chambre cela se passait-il?  
-R. Dans le hall de sa maison.  
-Q. Pourquoi étiez-vous allé chez le chef?  
-R. Pour toucher mes ristournes.  
-Q. Spontanément ?  
-R. Le chef m'avait appelé.  
-Q. Quand cela se passait-il?  
-R. Vers 16 heures.  
-Q. Quel jour était-ce?  
-R. Je ne me souviens plus.  
-Q. Avez-vous signé pour réception?  
-R. Oui.  
-Q. Sur quel document?  
-R. Sur un papier quadrillé.  
-Q. Préparé par le chef?  
-R. Préparé par lui.  
-Q. Votre signature était-elle la seule à y figurer?  
-R. Oui.  
-Q. Vous n'avez jamais été convoqué à Murumba?  
-R. Jamais.

#### Indabukirano du sous-chef KIMONYO.

- Q. Le sous-chef Kimonyo a-t-il reçu des indabukirano?  
-R. Je ne sais pas. J'habite très loin.  
-Q. Ne serait-il pas normal qu'il en ait reçu?  
-R. Oui. Sans doute.

#### Different Fundi-Kimonyo.

- Q. Que savez-vous au sujet des difficultés entre Fundi et Kimonyo?  
-R. Depuis son investiture, le sous-chef Kimonyo s'est peu à peu dégagé de l'emprise que le chef Fundi avait exercée sur lui durant qu'il était son premier Killongosi. Puis, lors de l'enquête contre Rwanayabugigira, Kimonyo a refusé d'accéder à la requête de Fundi tendant à charger le greffier Nfonyomushi, pour sauver Rwanayabugigira. Fundi en a été très fâché.  
-Q. Que demandait-il exactement à Kimonyo?  
-R. De faire un faux témoignage contre son propre neveu à lui Kimonyo, -afin de sauver Rwanayabugigira., le grand ami du chef.  
-Q. D'où tenez-vous ce renseignement?  
-R. Ce sont des bruits qui circulent.

#### Affaire Kalinijabo.

- Q. Quelle est la réputation du sous-chef Kalinijabo?  
-R. Bonne. Très bonne.  
-Q. Et celle de son Karani?

- 27
- R. Très mauvaise.  
-Q. Pourquoi est-elle mauvaise?  
-R. C'est un homme malhonnête.

Indabukirano chef Fundi.

- Q. Avez-vous donné des Indabukirano au chef Fundi?  
-R. Oui.  
-Q. Quand?  
-R. En 1940.  
-Q. Combien de têtes.  
-R. Une.

Le comparant  
Sous-chef SEMBGA.

Après lecture persiste.  
Je jure que le présent P.V.  
est sincère.  
L'O.P.J. Regnier.

12. Interrogatoire du sous-chef NYIRAGAHU.

-Q. Comparait le sous-chef NYIRAGAHU, fils de Sharubungi (+) et de Nyiramunda-hinga (+) originaire de Kigoma, chfferie Nyantango, territoire de Kibuye résident à Gitsimbwe, chefferie Ruseyti, territoire de Kibuye, lequel sement prêté répond comme suit à nos questions.

I. Destitution sous-chef Kigwira.

-Q. Que savez-vous de la destitution du sous-chef Kigwira?

-R. C'était l'annexe du chef Fundi. Peu de temps après son installation ici, il a eu un déficit dans sa caisse.

-Q. Par sa faute?

-R. Je ne sais pas. J'habite très loin de cette sous-chefferie.

2. Affaire RUGABIRA.

-Q. Que savez-vous du déficit de Rugabira?

-R. Il a volé de l'argent dans sa caisse.

-Q. Vous ne savez rien des motifs réels de son déficit?

-R. Non. Encore une fois, je vis retiré et éloigné de tout.

3. Ristournes.

-Q. Avez-vous régulièrement touché les ristournes qui vous revenaient?

-R. Oui.

-Q. Même celles pour 1951?

-R. Oui.

-Q. De qui?

-R. Du chef Fundi.

-Q. Quand?

-R. En 1951.

-Q. Quel mois?

-R. En janvier 1951.

-Q. Où?

-R. Chez le chef Fundi, dans sa maison.

-Q. Dans quelle partie de sa maison?

-R. Sur la barza.

-Q. À quelle heure?

-R. Je ne me souviens pas.

-Q. Le matin ou l'après-midi?

-R. Dans la matinée.

-Q. Quelle somme était-ce?

-R. 1.130 Frs.

-Q. Était-il normal que vous touchiez vos ristournes par l'intermédiaire du chef Fundi?

-R. C'était normal.

- 29
- Q. Cela se faisait-il toujours ainsi?
- R. Oui.
- Q. Pourquoi étiez-vous allé chez le chef?
- R. Le chef m'avait convoqué.
- Q. Pour quel motif?
- R. Uniquement pour toucher mes ristournes.
- Q. Quels sont les noms des témoins qui ont assisté à la remise de cette somme?
- R. Trois personnes dont je ne connais pas les noms.
- Q. Sous quelle forme cette somme vous a-t-elle été remise?
- R. Sous forme de différents billets dont j'ai oublié le détail.
- Q. C'est Fundi qui vous a remis cet argent?
- R. Non. C'est son serviteur.
- Q. Son nom?
- R. Je ne me souviens pas de son nom.
- Q. C'était un vieux ou un jeune?
- R. C'était un jeune.
- Q. Donc, les serviteurs de Fundi ont accès à ma caisse?
- R. Oui.
- Q. Avez-vous signé pour acquit?
- R. Oui.
- Q. Sur un papier vierge ou sur une liste?
- R. Sur un papier vierge.
- Q. Préparé par le chef?
- R. Oui.
- Q. Vous n'avez jamais été convoqué à Muramba?
- R. Oui.
- Q. Y avez-vous signé une liste?
- R. Oui.
- Q. De quoi s'agissait-il?
- R. Il s'agissait simplement de signer.
- Q. Mais encore?
- R. Nous devions signer à l'avance, puis venir toucher l'argent après notre signature.
- Q. Pourquoi ce processus double: une liste d'abord, puis un reçu?
- R. Je ne sais pas pourquoi.
- Q. Donc, vous signez sans savoir de quoi il s'agit?
- R. Oui.
- Q. Cela vous arrive-t-il souvent?
- R. Non.
- Q. En fin de compte, pour un seul paiement, vous avez signé deux fois pour acquit en tout cas?
- R. Non. Votre interprète est mauvais.

Note de l'O.P.J.: L'interprète est excellent, mais notre homme s'énerve visiblement.

- Q. Avez-vous ou non signé cette liste?
- R. Oui.
- Q. Avez-vous ou non signé ensuite un reçu individuel chez Fundi, ultérieurement?
- R. Non.
- Q. Tout-à-l'heure, vous l'avez cependant déclaré. Alors?
- R. C'est faux. J'ai signé une feuille vierge à Muramba.
- Q. C'est faux. Vous avez signé à Muramba sur une liste, avec les autres sous-chefs.
- R. C'était en effet une liste.
- Q. Pourquoi avez-vous signé avant de toucher votre dû?
- R. A la demande du chef.
- Q. Est-il dans vos habitudes de signer pour réception avant d'avoir touché la somme en cause?
- R. D'ordinaire, non.
- Q. Pourquoi l'avez-vous fait cette fois-là?
- R. Parce que j'avais la promesse du chef.
- Q. Etais-ce une manière habituelle de procéder de la part du chef?
- R. Oui. C'était une habitude. Quand il était sans argent, il nous faisait signer d'abord.
- Q. Cependant, c'était l'argent de vos ristournes touchées chaque fois anticipativement par le chef?
- R. Oui.

-Q. Alors, le chef dépensait cet argent parfois avant de vous le remettre?  
-R. Je ne sais pas répondre à pareille question.  
-Q. Vous ne voulez pas, voulez-vous dire?  
-R. Ce n'est pas cela.  
-Q. Quand avez-vous touché cet argent?  
-R. Le lendemain de la réuni n.  
-Q. Avec d'autres sous-chefs?  
-R. Non. Tout seul.  
-Q. Pourquoi?  
-R. Je ne sais pas.  
-Q. Aviez-vous été le seul à être convoqué par le chef?  
-R. Non. Le chef, après la réunion, nous a dit à tous de venir le lendemain pour toucher la ristourne.  
-Q. A tous?  
-R. A tous.  
-Q. Et tout le monde est venu?  
-R. Je ne sais. Le lendemain, j'étais seul. Je n'ai vu personne d'autre.

Comparait le sous-chef MUHINDANGICA, préqualifié.

-Q. à Muhindangica :  
Le sous-chef Nyiragahu ici-présent affirme qu'à Muramba, après avoir fait signer la fameuse liste par les sous-chefs, le chef Fundi a déclaré à tous ceux-ci qu'ils devaient se présenter le lendemain chez lui pour toucher ce qui leur revenait. Confirmez-vous cette affirmation?  
-R. Non. C'est faux. Il n'a jamais fait pareille déclaration.  
-Q.

-Q. à Nyiragahu  
—"J'ai touché mes ristournes. Je refuse de me mêler d'autre chose."  
-Q. Veuillez je vous prie répondre à ma question. Votre dernière déclaration est réfutée par un témoin qui assistait à cette réunion comme vous. Que signifie cette contradiction?  
-R. J'ignore l'origine de cette contradiction.  
-Q. Que voulez-vous dire?  
-R. J'ai touché mes ristournes. Je ne sais ce qui s'est passé pour les autres.  
-Q. Vous répondez de nouveau à côté de la question.  
-R. Il me suffit d'avoir touché mes ristournes.  
-Q. Je répète ma question initiale.  
-R. Je maintiens que le chef Fundi s'est ainsi exprimé.  
-Q. Citez les témoins qui confirmeront vos déclarations?  
-R. Les sous-chefs GANUTU, KANYIWABAHIZI, RWAMASIRABC, KAJYUGU.  
-Q. C'est tout?  
-R. Je ne me souviens pas des autres.  
-Q. MUHINDANGICA ici-présent n'était pas là?  
-R. Oui. Il était là.

Indabukirano sous-chef Kimonyo.

-Q. Le sous-chef Kimonyo a-t-il reçu des indabukirano?  
-R. Je ne sais pas. J'habite très loin.

Different chef Fundi-sous-chef Kimonyo.

-Q. Fundi et Kimonyo sont ils de bons amis?

-R. J'ai appris qu'ils sont maintenant des ennemis.  
-Q. Depuis quand?  
-R. Depuis quelque temps.  
-Q. N'est-ce pas l'affaire Rwanyabugigira qui est à l'origine de leur mésentente ?  
-R. Non.  
-Q. Vous en êtes sûr?  
-R. Je ne sais pas.  
-Q. Qu'est-ce que vous ne savez pas?  
-R. La cause de leur palabre.  
-Q. A l'instant vous m'avez répondu que ce n'était pas l'affaire Rwanyabugigira. Maintenant, vous ne savez pas. Il y a une nuance entre vos deux réponses.  
-R. Je ne sais rien.  
-Q. Personne ne vous a jamais parlé de l'affaire Rwanyabugigira sans doute?  
-R. Je ne connais pas les détails de cette affaire.  
-Q. Vous êtes le seul de tout le Rusenyi à ignorer les détails de cette affaire. Je vous félicite pour votre discrétion.  
-R. J'ai appris par des bruits qui circulaient, que l'affaire Rwanyabugigira est à l'origine de l'inimitié de Fundi et Kimonyo.

#### Affaire Kalini jabo.

-Q. Quelle est la réputation du sous-chef Kalini jabo?  
-R. Il est bien réputé.  
-Q. Et son karani?  
-R. D'après la rumeur publique, c'est un mauvais gargon.

#### Indabukirano chef Fundi.

-Q. Le chef Fundi a-t-il reçu des indabukirano?  
-R. Oui.  
-Q. De qui?  
-R. De moi.  
-Q. Quel genre de bête?  
-R. Une génisse.  
-Q. Quand?  
-R. En 1940.  
-Q. Cette pratique n'était-elle pas interdite?  
-R. Je ne sais pas.  
-Q. Et maintenant?  
-R. Oui, c'est interdit.  
-Q. Depuis quand?  
-R. Depuis 1946.

#### Prêt vaches.

-Q. Le chef Fundi ne vous a-t-il pas emprunté des vaches?  
-R. Oui.  
-Q. Combien?  
-R. Quatre.  
-Q. Quand?  
-R. En 1950.  
-Q. Pourquoi?  
-R. Il voulait s'acheter une voiture.  
-Q. Et il l'a fait?

-R. OUI.

-Q. Quel était le délai convenu pour la restitution?

-R. Il n'y en avait pas.

Les comparants:  
NYIRAGAHU.

Après lecture persiste.  
Dont acte.  
L'C.P.J. Regnier.

MUHINDANGA.

I3. Interrogatoire sous-chef KALINJABO.

Comparait le sous-chef Karinijabo, fils de Nwige (ev) et de Maktashya (ev) originaire de Mukoni, chefferie Butundu, Territoire d'Astrida, résidant à Bulemo chefferie Rusenyi, territoire de Kibuye, lequel serment prêté répond comme suit à nos questions.

I. Affaire KIGWIRA.

-Q. Que savez-vous au sujet de l'affaire Kigwira?

-R. J'ai appris que son karani avait, à l'instigation du chef Fundi, perçu beaucoup d'impôts sans délivrer d'acquits en contre-partie.

-Q. Quand avez-vous appris ces faits?

-R. Quand je suis devenu sous-chef.

-Q. Quand?

-R. En 1951.

-Q. Vous saviez donc que ce karani était un voleur?

-R. Beaucoup le disaient.

-Q. Et vous les croiyiez?

-R. Non.

-Q. Pourquoi?

-R. On n'avait pu retenir contre lui aucune preuve précise.

-Q. Quoiqu'il en soit, succédant au sous-chef Kigwira, vous avez pris à votre service son ancien karani?

-R. Oui. Je ne le considérais pas comme un voleur. Je n'avais pas de raison de me méfier.

-Q. Vous avez donc considéré qu'on le calomniait?

-R. Oui.

-Q. Et maintenant, vous avez vous-même un trou de 9.200 frs dans votre caisse, est-ce que vous accusez votre karani de détournements?

-R. Oui.

-Q. Vos relations avec le chef Fundi sont-elles bonnes?

-R. Depuis l'enquête Rwanyabugigira, elles sont très mauvaises. Le chef m'en veut.

-Q. Pourquoi?

-R. Je suis le cousin du sous-chef Kimonye. Fundi étant entré en bagarre avec celui-ci, poursuit maintenant tous les parents proches ou lointains, de ce sous-chef, de sa vindicta.

-Q. Quand avez-vous constaté votre déficit?

-R. Au mois de Juin dernier. A la fin du mois de Juin.

-Q. Quand a commencé mon enquête contre Rwanyabugigira?

-R. Au mois de mai.

Note de l'O.P.I.: Le 19 mai exactement.

-Q. A quelle occasion avez-vous constaté votre déficit?

-R. Au début de votre enquête contre Rwanyabugigira, le chef Fundi m'a rencontré à Nyagatare, chez le sous-chef Sarambuye. Il m'a dit alors textuellement ceci:

"Le sous-chef Kimonyo, votre cousin est en train de chercher des ennuis à mon ami Rwanyabugigira. Cela vous fera du tort à tous les deux."

Plus tard, je suis allé à Shangugu, suite à une convocation du tribunal de territoire. Alors que j'étais à Shangugu, j'ai reçu une lettre de mon karani GATSIBESIRWA, me signalant qu'il n'avait pu aller à Kibuye remettre l'argent des perceptions, car il avait constaté un manquant de 9.200 frs. Or,

avant mon départ pour Shangugu, le chef avait fait un contrôle de mes registres et sachant aussi que mon karani devait se présenter avec le résultat des perceptions, j'avais fait un contrôle de caisse, et tout était en ordre.

Quand j'ai pris le karani pour le conduire à Kibuye, celui ci a remis une lettre à son grand frère, le nommé SWANAKERI, destinée au chef Fundi. J'ai appris aussi que Fundi avait promis à Swanakeri son aide pour sauver Gatsibesirwa.

3. Ristournes.

- Q. Que savez-vous des ristournes revenant aux sous-chefs en 1951?
- R. Je sais que Fundi a détourné cet argent, et n'a jamais remis celui-ci aux ayants-droits.
- Q. Avez-vous assisté à la réunion de Muramba?
- R. Oui.
- Q. Aviez-vous droit à des ristournes?
- R. Je n'étais pas sous-chef à cette époque.
- Q. Pourquoi étiez-vous là?
- R. Nous avions tous été convoqués par Monsieur l'Agronome Rensonnet.
- Q. Le chef a-t-il déclaré lors de cette réunion, qu'il allait restituer l'argent des ristournes revenant aux sous-chefs intéressés?
- R. Non. Je N'ai rien entendu de pareil.
- Q.

Indabukirano sous-chef Kimonyo.

- Q. Le sous-chef Kimonyo a-t-il reçu des indabukirano?
- R. Je ne sais pas? C'est une litige que le chef Fundi chante partout depuis l'arrestation de Rwanyabugira. Avant, il n'a jamais été question d'indabukirano du sous-chef Kimonyo.

Difficultés Kimonyo-Fundi.

- Q. N'y-a-t-il pas un autre motif de discorde entre le chef Fundi et Kimonyo, en dehors de cette affaire Rwanyabugira?
- R. Non. Pas à ma connaissance.

Indabukirano chef Fundi.

- Q. Le chef Fundi a-t-il reçu des indabukirano?
- R. Je ne sais pas. Je suis un nouveau sous-chef.

Taxations en faveur chef Fundi.

- Q. Autre chose à dire?

-R. Je vous signale que le chef Fundi prélève maintenant une nouvelle espèce d'impôts. En sous-chefferie BULIMO,-chez moi-,et en sous-chefferie BUTIMBO chez Munyabagisha, il s'est maintenu mis à réquisitionner des chèvres chez les contribuables, à son propre profit.

- Q. Depuis quand agit-il ainsi?  
-R. Depuis un an environ.  
-Q. Combien en a-t-il prélevées chez vous?  
-R. Onze.  
-Q. Qu'en a-t-il fait?  
-R. Il les a mises en garde chez le nommé BONIEZEE. C'est un de nos contribuables qui réside à Nyagahembé, dans ma sous-chfferie.  
-Q. A quel titre, ou sous quel prétexte a-t-il ainsi rançonné vos contribuables ?  
-R. Il leur disait simplement qu'il lui fallait beaucoup de chèvres, et qu'il les mettrait plus tard sur une île du lac.  
-Q. Et il n'a pas payé ces chèvres?  
-R. Non.  
-Q. Et il les a prises à titre définitif?  
-R. Oui.  
-Q. Et personne n'a protesté?  
-R. Non.  
-Q. Pourquoi?  
-R. Tout le monde a peur du chef au Rusenyi.  
-Q. Les noms des victimes?  
-R. KAHIJAMAHÉ et MUGARURA ont donné leurs chèvres devant moi. Les autres, je ne les connais pas.  
-Q. Pourriez-vous les connaître.  
-R. Oui.  
-Q. Et chez le sous-chef Munyabagisha?  
-R. Je ne connais pas le nombre.  
-Q. Etais-ce des contributions volontaires?  
-R. Non. Forcées.

#### Travailleurs non-pavés?

- Q. C'est tout?  
-R. Quinze travailleurs de ma sous-chfferie ont travaillé durant un an pour le chef Fundi, chez le sous-chef Munyabagisha, sans être payés.

Le comparant.  
Scus-chef KAHIJAMAHÉ.

Après lecture persiste.  
Je jure que le présent P.V. est  
sincère.  
L'Q.P.J. Bagnier .

#### 14. Interrogatoire du sous-chef KANTWABAHIZI.

Comparait le sous-chef KANTWABAHIZI, fils de Kivula (sv) et de Nyirakaroba (+) Originaire de Gisinyita, chefferie Rusenyi, Territoire de Kibuye, résident à Nduba, chefferie Rusenyi, territoire de Kibuye, lequel serment prêté répond comme suit à nos questions.

#### 1. Destitution sous-chef KIGWIRA.

- Q. Que savez-vous de la destitution du sous-chef Kigwira?
- R. Je sais que son karani a eu un trou dans sa caisse.
- Q. Pourquoi alors a-t-on arrêté le sous-chef ?
- R. Le sous-chef a été arrêté parce qu'il n'a pas pu justifier son manquant, mais en fait, c'est le karani qui est le fauteur de trouble.
- Q. D'où tenez-vous vos informations?
- R. Tout le monde en parle. Je n'ai pas de sources particulières.
- Q. Et vous croyez à ces bruits?
- R. Oui. Il y a de troublantes coïncidences. Le chef et le sous-chef étaient ennemis mortels. D'autre part, avant l'affaire, le chef et le karani se voyaient souvent. Et ce karani est un intriguant et détestait son patron. D'ailleurs vous ne trouveriez personne ici au Rusenyi, qui voudrait engager pareil tripoteur.
- Q. Cependant, Kalinjabo l'a engagé?
- R. C'est son malheur. Je l'ai d'ailleurs averti quand il a pris cet individu à son service. Il m'a répondu qu'il n'y avait pas de danger car il savait tenir ses comptes et registres lui-même, ainsi son karani ne pourrait pas lui jouer le tour qu'il avait fixé joué à Kigwira.

#### 2. Affaire RUGABIRA.

- Q. Quelle est la cause du décès de Rugabira? Menait-il un grand train de vie?
- R. Oui. Mais au fond, il était surtout trop serviable.
- Q. Que voulez-vous dire par là?
- R. C'était le favori du chef. Donc, coutumièrement, il devait se montrer généreux envers son bienfaiteur.
- Q. De quelle façon?
- R. En ne lui refusant rien.
- Q. Et il ne lui refusait rien?
- R. C'est la réputation qu'il avait.
- Q. Vos sources?
- R. On le sait et on le dit. Ce n'est évidemment pas Fundi et Rugabira qui m'ont confié leur secret.

#### 3. Ristournes.

- Q. Avez-vous toujours touché vos ristournes?
- R. Pas en 1951.
- Q. Quel a été le montant de ce manque à gagner?
- R. 2.300 frs.
- Q. Et pour quel motif n'avez-vous pas touché cet argent?
- R. C'est le chef Fundi qui l'a pris.
- Q. Le lui avez-vous réclamé?
- R. Non. Je n'ai pas osé.
- Q. Et avez-vous finalement reçu votre 80?
- R. Non.
- Q. Avez-vous signé un reçu?
- R. Oui.
- Q. Où?

-R. A Muramba.  
-Q. Quand?  
-R. L'année passée.  
-Q. Le chef vous a donc demandé de signer un reçu sans vous verser une somme équivalente?  
-R. Oui.  
-Q. Comment s'y est-il pris?  
-R. Il a dit qu'il n'avait pas d'argent, et que nous devions comprendre la situation.  
-Q. Et vous avez compris?  
-R. Oui. C'est mon chef.  
-Q. Le chef Fundi ne vous a t-il pas déclaré à ce moment-là qu'il vous payerait chez lui le lendemain?  
-R. Non.  
-Q. À personne?  
-R. Il l'a promis à SEMBA, SAMANA et SARABUYE, qui eux ne voulaient pas sa laisser faire, et avaient porté plainte contre lui antérieurement.  
-Q. Ne l'a-t-il pas promis à NYIRAGAHU? aussi?  
-R. Non. Plus tard, le chef nous a à nouveau réunis et nous a réclamé 1000 Frs à chacun.  
-Q. A quel titre?  
-R. Pour l'aider.  
-Q. Et vous avez marché?  
-R. En tout cas, moi, Kimonyo, Muhindangira, Karinijabo et quelques autres dont j'ai oublié les noms.

#### Indabukirano sous-chef KIMONYO.

-Q. Le sous-chef Kimonyo a-t-il reçu des indabukirano?  
-R. Non.  
-Q. En êtes-vous tout à fait sûr?  
-R. Oui, car la plupart des gens qui habitent la sous-chefferie Kimonyo sont mes serviteurs. Si ceux-ci avaient donné des indabukirano à Kimonyo, je l'aurais su immédiatement.  
-Q. N'aurait-il pas été normal que l'on en offre à Kimonyo?  
-R. Non, car c'est défendu, et celui-ci vient d'être nommé.

#### Défend FUNDI - KIMONYO.

-Q. A votre avis, quelle est l'origine des difficultés entre Fundi et Kimonyo?  
-R. L'affaire Rwanyakigira. Kimonyo a refusé de servir de témoin à décharge en faveur de Rwanyakigira.  
-Q. Pourquoi? On le lui a demandé?  
-R. Oui. Fundi lui-même.  
-Q. Pourquoi a-t-il fait pareille demande?  
-R. J'étais ici lors de l'enquête, et je savais tout ce qui se passait. Fundi était le meilleur ami de Rwanyakigira. Il savait aussi qu'en tant que chef, il obtiendrait tous les témoignages de complaisance qu'il voudrait. La défection de Kimonyo l'a ulcéré.  
-Q. Ne dit-on pas que Rwanyakigira est innocent? Tous les Adventistes par exemple, prétendent que c'est un honnête homme et qu'il a été victime d'un complot.  
-R. C'est une affirmation lancée par les amis d'un voleur.

Affaire KARINJABO.

- Q. Quelle est la réputation de Karinjabo?  
-R. Je la connais depuis qu'il est tout jeune. Je n'ai jamais appris qu'il ait commis une indélicatesse ou une malhonnêteté.  
-Q. Cependant, il a su un trou dans sa caisse?  
-R. Oui, mais c'est arrivé alors qu'il était parti avec moi et le sous-chef Rwagitarwe à Shangugu. On l'a trompé et volé dans son dos.  
-Q. Quelle est la réputation de son secrétaire?  
-R. C'est un voleur, et un professionnel du vol.

Indabukirano chef Fundi.

- Q. Le chef Fundi a-t-il reçu des indabukirano?  
-R. Oui. De tous les sous-chefs.  
-Q. Combien de têtes?  
-R. Une tête de chacun de ses sous-chefs, et aussi de la plupart de ses serviteurs.  
-Q. Combien de serviteurs a-t-il?  
-R. Des centaines: à Kibuye, Shangugu, Kigali et Kibungo.  
-Q. Quand cela se passait-il?  
-R. Pour les sous-chefs du Ruseniyi, quand il a été nommé chef dans cette province, en 1940.  
-Q. Et pour ses abagarakus?  
-R. Après la mort de son père, en 1942.  
-Q. L'indabukirano n'était-il pas interdit à cette époque?  
-R. Oui.

Emprunts vaches.

- Q. Vous n'avez rien à ajouter?  
-R. Oui. Je lui ai prêté huit vaches au moment où il allait acheter sa voiture en 1947, et jusqu'à présent, j'attends toujours le remboursement.  
-Q. Et le produit et le profit de ces bêtes, qu'en advient-il?  
-R. Il prenait avant tout de grands tourbillons et des vaches stériles qui ont un grand prix.  
-Q. Et qu'en a-t-il fait?  
-R. Il les a vendu.

Le comparant  
Sous-chef KANTWABAHIZI.

Après lecture parmi soi.  
Je jure que le présent P.V. est sincère.  
L.C.P.J. Regnier.

15. Interrogatoire du accus-chef GAHUTU.

Comparait le sous-chef GAHUTU, fils de Ntagwabira (+) et de Kanyange (+) originaire de Kavumu, chefferie Kabagari, territoire Nyanza, résidant à Gihombo, chefferie Rusingyi, territoire de Libuya, lequel serment prêté répond comme suit à nos questions.

1. Destitution sous-chef Kigwira.

- Q. Que savez-vous à ce sujet?
- R. J'ai appris que son secrétaire a volé dans sa caisse, et qu'il a été rendu responsable et condamné à la place de celui-ci.
- Q. Vos sources d'information?
- R. Les hommes de la sous-chefferie Kigwira.

2. Affaire RUGABIRA.

- Q. Le greffier Rugabira menait-il un grand train de vie?
- R. Je n'en sais rien. Je sais simplement qu'il a eu un trou dans sa caisse et a été arrêté et condamné.

3. Ristournes.

- Q. Avez-vous toujours touché vos ristournes?
- R. Oui. Sauf une année.
- Q. Laquelle?
- R. Le chef Fundi les a empochées à son profit, et nous a demandé ensuite de signer un document attestant qu'il nous avait remis ce qui nous revenait mais en fait nous n'avons plus jamais revu la couleur de cet argent.
- Q. Vous aviez droit à combien?
- R. Environ 1000 frs.
- Q. Et les autres sous-chefs ont-ils reçu leurs ristournes?
- R. Non. Personne.

Indabukirano sous-chef Kimonyo.

- Q. Le sous-chef Kimonyo a-t-il reçu des Indabukirano?
- R. Ses ennemis le disent.
- Q. Depuis quand parle-t-on d'indabukirano ici?
- R. Depuis que le chef Fundi accuse Kimonyo d'en avoir reçu.

Diférend Fundi-Kimonyo.

- Q. Depuis quand Fundi et Kimonyo sont-ils en palabre?  
-R. Depuis quelques mois?  
-Q. En connaissez-vous l'origine?  
-R. Oui. Je crois. C'étaient de grands amis. C'est Rwangabugigira qui a mis fin à leur amitié.

Sous-chef KARINIJABO.

- Q. Quelle est la réputation du sous-chef Karinijabo?  
-R. C'est un honnête homme, mais son secrétaire lui fait beaucoup de tort.  
-Q. Le secrétaire est-il aussi un honnête homme?  
-R. Je ne m'y fiers pas.

Indabukirano chef Ju ndi.

- Q. Le chef Fundi a-t-il reçu des indabukirano?  
-R. Oui, de la plus grande partie de ses serviteurs et de ses sous-chefs.  
-Q. Lui en avez-vous donné un vous-même?  
-R. Oui, bien sûr.  
-Q. Quand a-t-il reçu ces indabukirano?  
-R. Après sa nomination ici comme chef.

Le comparant  
Sous-chef GAHUTU.

Après lecture persiste.  
Je jure que le présent P.V. est  
sincère.  
L'O.P.J. Regnier.

Exécution du devoir N° 3 - paragraphe 2.

Note de l'O.P.J.:

Nous annexons au présent P.V. une copie "certifiée conforme" de l'acte de notariété N° 8/1953, extrait du registre des actes de notariété du tribunal de Gishyita en date du 27.4.53.

Il résulte de l'existence de cet acte que les nommés : MAVUCHA, MUTABAZI et MULIMO ont effectivement remis une vache à titre d'amitié au sous-chef Kimonyo, et que cette donation a bien été enregistrée devant le tribunal.

Il résulte également des déclarations des nombreux sous-chefs de la province - voir supra - que le sous-chef Kimonyo avait effectivement perdu plusieurs vaches, et que cet accident justifiait les donations en cause.

L'O.P.J. Pagnier.

Extrait du registre des actes de Notariété pour 1953.

---

Acte N° 8.

En date du 27.4.1953.

Le sous-chef Kimonyo comparaît au tribunal pour citer les noms de ceux qui lui ont donné des vaches d'amitié sans moindre trait de contrainte de sa part. Ceux-ci sont: MUTABAZI, MILIMO et MAVUGWA.

Ces derniers déclarent qu'ils lui ont donné ces vaches en signe d'amitié, car Kimonyo avait perdu beaucoup de vaches; ils ajoutent que s'ils venaient à tomber dans le même cas que Kimonyo, il n'y aurait pas hésiter que Kimonyo agirait aussi de la même façon qu'eux, suivant la loi de l'amitié.

Ces déclarations sont faites devant le chef:

P. FUNDI.-

Le juge ENABUKERA :

L'assesseur NDAMAGE D.:

Le s/chef SAHABA C. :

Il verse 20 francs de frais d'inscription.

Quitt. N°

Pour copie certifiée conforme.

Gishyita, le 26.XI.54.

L°O.P.J. Regnier.

Exécution du devoir N° 3.

Comparait GAKWAYA, fils de Habimana (IV) et de Mayunja (ev) originaire de Ngoma, chefferie Rusenyi, territoire de Kibuye, et y résidant, exerçant la profession de gardien de vaches au marché de Gishyita, lequel sertit comme suit à nos questions.

-Q. J'ai appris que le chef Fundi vous avait demandé de déposer contre le sous-chef Kimonyo?

-R. C'est faux. Le chef Fundi ne m'a jamais rien demandé de pareil.

Comparait MUNIGIRA, plus spécialement qualifié dans les P.V. de l'U.P.J. Jaspars, lequel sertit comme suit à nos questions.

-Q. Le nommé GAKWAYA ici présent affirme que le chef Fundi ne lui a jamais demandé de déposer contre la sous-chef Kimonyo. Qu'en est-il?

-R. Un jour, MOROBAFI et GAKWAYA sont venus me trouver et m'ont dit que Fundi comptait sur moi pour témoigner contre le sous-chef Kimonyo.

-Q. à GAKWAYA.

Alors?

-R. C'est faux. Un jour, Morobafi m'a demandé au marché où était Ruhigira. Je le lui ai montré. Alors, Morobafi a demandé à Ruhigira d'aller se présenter devant le chef Fundi. C'est seulement ensuite que j'ai appris que le chef essayait de circonvenir Ruhigira afin qu'il témoigne contre Kimonyo.

-Q. à GAKWAYA.

Comment l'avez-vous appris ? Par qui?

-R. Je l'ai appris par Ruhigira.

-Q. à RUMICYRA.

C'est exact?

-R. C'est l'inverse. C'est Gakwaya et Morobafi qui m'ont avoué tout d'abord des intentions du chef.

-Q. à GAKWAYA.

Le chef Fundi vous a-t-il demandé de déposer contre Kimonyo, ou non?

-R. Non. Il ne m'a rien demandé du tout.

-Q. Avez-vous demandé ou non à Ruhigira de déposer contre Kimonyo?

-R. Non.

-Q. Le chef Fundi a-t-il demandé à Morobafi de déposer contre Kimonyo?

-R. Je ne sais pas.

-Q. Le sous-chef Kimonyo a-t-il reçu des indabudirano?

-R. Je sais qu'il a reçu des vaches, mais j'ignore si ce sont des indabudirano.

- Q. Et vous vivez dans la région depuis toujours, je pense?  
-R. Oui. Depuis toujours.  
-Q. Le sous-chef Kimonyo n'a-t-il pas subi de grandes pertes de bétail?  
-R. Il y a environ quatre ans, oui.  
-Q. N'a-t-il pas reçu des têtes de bétail à la suite de ces pertes?  
-R. Oui, je sais qu'il a reçu des vaches à la suite de ses pertes de bétail.  
-Q. N'a-t-il pas reçu une vache de ce genre de MUKIGA?  
-R. Oui. J'étais même présent. Un jour, le sous-chef Kimonyo s'était rendu chez Mukiga. Celui-ci lui a alors dit : "Vous venez de perdre beaucoup de vaches. Je vais vous en donner une à titre d'amitié et pour compenser la perte subie."  
-Q. Ce n'était pas un indabukirano?  
-R. Non.  
-Q. Le chef Fundi a-t-il reçu des indabukirano?  
-R. Oui.  
-Q. Beaucoup?  
-R. Oui.  
-Q. Quand cela se passait-il?  
-R. Après qu'il eut pris le commandement de la chfferie.

Comparait MORORAFI, fils de Jemana (+) et de Nyiragashikazi (ev) originaire de Ngoma, chefferie Budaha, territoire de Kibuye, résidant à Kilimbi, chefferie Russenyi, territoire de Kibuye et y exerçant la profession de pasteur, lequel serment prêté répond comme suit à nos questions.

- Q. Le nommé NUHIGIRA ici-présent déclare que vous êtes venu le trouver pour lui demander de déposer contre Kinonyo.  
-R. Fundi m'a simplement demandé d'aller appeler Ruhigira. Je l'ai fait. C'est tout.  
-Q. Vous ne savez pas de quoi il voulait lui parler?  
-R. Non.

-Q. à RUMUTIMA.

Alors?

- R. Mororafi et Galwaya sont venus me trouver ensemble au marché de Gishyita. Ils m'ont dit que Fundi souhaitait que je témoigne contre Kinonyo. Je leur ai répondu que je ne voulais pas être mêlé à cette affaire. Fundi m'a alors trouvé un peu plus tard au tribunal et m'a demandé si Mororafi et Galwaya m'avaient fait sa commission. J'ai répondu que oui. Fundi a alors continué. Je lui ai demandé de s'arrêter un moment, mais Fundi ne l'a pas fait. Alors j'ai été voir Fundi chez lui, et celui-ci m'a déclaré qu'il voulait que je témoigne contre Kinonyo. Je devais déclarer que toutes les vaches reçues par Kinonyo étaient des indabukirano.

-Q. à MORORAFI.

- Le chef Fundi vous a-t-il demandé de témoigner contre Kinonyo?  
-R. Non.

- Q. Kimonyo a-t-il reçu des indabukirano?  
-R. Je n'en sais absolument rien. J'habite très loin.  
-Q. A-t-il eu des vaches à un autre titre?  
-R. Je ne sais pas.  
-Q. Le chef Fundi a-t-il reçu des indabukirano?  
-R. Oui.  
-Q. Beaucoup?  
-R. Beaucoup.  
-Q. Quand?  
-R. En 1940.

-Q. A MUNIGERA.

- Q. Le chef Fundi a-t-il reçu des indabukirano?  
-R. Oui.  
-Q. Beaucoup?  
-R. Oui.  
-Q. De qui?  
-R. De ses sous-chefs et de ses serviteurs.  
-Q. Quand?  
-R. De 1940 à 1942.  
-Q. Et vous?  
-R. Je lui en ai donné deux.  
-Q. Autre chose?  
-R. Oui. En 1950, j'ai prêté cinq vaches à Fundi, puis huit encore, soit treize en tout. Et il ne les rend pas.  
-Q. Il a-t-il emprunté beaucoup?  
-R. Oui.  
-Q. A qui?  
-R. Au sous-chef KHAMASIRABO : 6 en 1950.  
Au sous-chef KAMIWABANIZI : 8 en 1950.  
Au sous-chef KIMONYO : 5 en 1950.  
Au sous-chef ENUKOKE : 4 en 1950.  
Au pasteur KAREMWIBERA : 2 en 1950.  
Au pasteur SEKADURI : 5 en 1950.  
A moi-même : 13 en 1950.  
Et à beaucoup d'autres pour lesquels je ne saurais donner de précisions en ce moment.

- Q. La vache donnée par le pasteur MULIGA est-elle une vache d'indabukirano?  
-R. Non. C'était une vache d'amitié, et tout le monde la sait. Fundi lui a demandé dernièrement de prétendre que c'était une vache d'indabukirano pour causer des ennuis à Kimonyo.  
-Q. Autre chose?  
-R. Oui. Après l'interrogatoire que m'a fait subir dernièrement Monsieur l'A.T.A. Jaspers, Fundi est venu me trouver et m'a déclaré publiquement que ma déposition me coûterait cher et qu'il ne débattrait de tous les biens que je possède. En conséquence, je mette ma personne et mes biens sous la sauvegarde de l'administration et je sollicite votre protection. Je la sollicite parce que les menaces de Fundi ne sont jamais vaines.

Le comparant est illétré.

Après lecture persiste.  
Je jure que le présent P.V. est  
vrai.  
L'G.P.J. Reginier.

EXÉCUTION DU DEVOIR N° 4.

N° 13 de la liste.

Comparait RWMPIRA, fils de Ntayulismuliyundi (+) et de Nyirabajyikoro (+) originaire de Ngoma, chefferie Rusenzi, Territoire de Kibuye et y résidant, lequel servant prêté répond comme suit à nos questions.

- Q. Vous êtes cité par le chef Fundi comme ayant remis une vache d'indabukirano au sous-chef Kimonyo.  
-R. C'est faux. Je n'ai pas offert de vache d'indabukirano à ce sous-chef.  
-Q. Ne serait-ce pas normal que vous ayez offert un indabukirano à votre s/chef ?  
-R. Non. Je n'avais aucune raison de lui offrir un indabukirano, car il a été nommé récemment et cela ne se fait plus depuis quelques années.  
-Q. Comment figurez-vous alors sur la liste des pasteurs qui ont offert un indabukirano au chef Fundi?  
-R. Je ne sais pas.  
-Q. Le sous-chef Kimonyo a-t-il reçu des indabukirano d'autres pasteurs?  
-R. Non. Si c'avait été le cas, je l'aurais su, car j'habite près d'ici. De plus, j'aurais été couvert de honte en n'en offrant pas moi-même; j'en aurais donc donné également.

Le comparant est illétré.

Après lecture persiste.  
Je jure que le présent P.V. est sincère.  
L.G.P.J. Regnier.

N° 6 de la liste.

Comparait MINYAMBI, fils de Mujambalo (+) et de Nyirampira (ev) originaire de Gishyita, chefferie Rusenzi, Territoire de Kibuye et y résidant, lequel servant prêté répond comme suit à nos questions.

- Q. Avez-vous remis une vache d'indabukirano au sous-chef Kimonyo?  
-R. Non.  
-Q. Pourquoi pas?  
-R. A l'époque où il a été nommé, cela ne se faisait plus.  
-Q. Pourquoi vous a-t-on cité alors?  
-R. Je l'ignore totalement. D'ailleurs, je n'ai même pas une tête de bétail.  
-Q. Avez-vous remis une tête de bétail à un autre titre, au s/chef Kimonyo?  
-R. Non.  
-Q. Le sous-chef Kimonyo a-t-il reçu des indabukiranos d'autres que vous?  
-R. Non. A ma connaissance, il n'en a jamais reçu de personnels.

Le comparant est illétré.

Après lecture persiste.  
Je jure que le présent P.V. est sincère.  
L.G.P.J. Regnier.

N° 17 de la liste.

Comparant KAHIJAMAHE, fils de Gatabazi (sv) et de Nyirakirani (sv) originaire de Ngoma, chefferie Rusenyi, Territoire de Kibuye et y résident, lequel serment prêté répond comme suit à nos questions.

- Q. Vous comparaissiez à la place de Gatabazi. Pour quel motif?  
-R. Mon père est très vieux et il est sourd.  
-Q. Votre père ou vous-même avez-vous remis une vache d'indabukirano au sous-chef Kimonyo?  
-R. Non.  
-Q. A un autre titre?  
-R. Je lui ai vendu un taurillon au mois de janvier passé.  
-Q. Pour quel motif?  
-R. Il me fallait de l'argent pour payer les impôts.  
-Q. A quel prix l'avez-vous vendu?  
-R. A 1.800 frs.  
-Q. Comment alors figurez-vous sur la liste de ceux qui ont donné un indabukirano à Kimonyo?  
-R. Je n'en ai aucune idée.

Le comparant est illatré.

Après lecture persiste.  
Dont acte.  
L'O.P.J. Regnier.

49

N° 21 de la liste.

Comparait la femme KIRANGILIREGURE, originaire de Ngoma, chefferie Ruseniyi, Tairetiers de Kibuya, et y résidant, laquelle serment prêté répond comme suit à nos questions.

- Q. Avez-vous donné une vache d'indabukirano au sous-chef Kimonyo?  
-R. Je lui ai donné une génisse un mois d'octobre de cette année et il me l'a rendue un mois plus tard.  
-Q. Quel genre de don était-ce de votre part?  
-R. Un indabukirano.  
-Q. Pour quel motif?  
-R. Je voulais obtenir de lui un travailleur.  
-Q. Et pour quelle raison vous l'a-t-il rendue?  
-R. Parce que j'étais pauvre et viselle.

Note: Il s'agit d'une toute vieille femme qu'il a fallu transporter en tipoya pour me permettre de l'entendre.

- Q. Le chef Fundi ne vous a-t-il pas rendu visite dernièrement?  
-R. Oui.  
-Q. Quel était l'objet de sa visite?  
-R. Il venait me voir au sujet de cette vache et de Kimonyo.  
-Q. Pour quel motif?  
-R. Il voulait savoir si je n'avais pas donné d'indabukirano à Kimonyo..

La comparante est illétrée.

Après lecture persiste.  
Je jure que le présent P.V. est sincère.  
L'Q.P.J. Regnier.

1<sup>o</sup> 25 de la liste.

Comparait MUKION, fils de Kalibushi (→) et de Muri (→) originaire de Gitinba, chefferie Budha, territoire de Kibuye et résident à Ngoma, chefferie Musonyi, territoire de Kibuye lequel serment prêté répond comme suit à nos Questions.

- Q. Avez-vous remis une vache d'indabukirano au sous-chef Kimonyo?
- R. Oui.
- Q. Quand?
- R. Au mois d'août 1953.
- Q. Quel genre de vache?
- R. Une genisse Bihogo (couleur marron)
- Q. Que les sont ses caractéristiques?
- R. Elle a des cornes bien massives.
- Q. Où cela s'est-il passé?
- R. A Ngoma.
- Q. Quel jour de la semaine?
- R. Je ne sais pas.
- Q. Le matin ou l'après-midi?
- R. A midi.
- Q. A quel endroit exactement?
- R. Sur l'umulenge Mukinge.
- Q. Près d'un ruge?
- R. Oui.
- Q. Quel ruge?
- R. Ma propre habitat on.
- Q. Est-il coutumièrement normal qu'on offre des indabukirano à son s/chef? et que celui-ci doive le prendre au ruge du donneur?
- R. Non. Ce n'est pas coutumier, mais cela s'est fait.
- Q. Et pourquoi vous êtes-vous sorti ainsi des règles établies?
- R. J'ai suivi ma pensée.
- Q. Vous n'êtes pas conformiste?
- R. .....
- Q. Le sous-chef vous avait-il demandé un indabukirano?
- R. Je l'ai donné spontanément.
- Q. Pourquoi?
- R. Suivant la coutume.
- Q. Je croyais que cette coutume n'était plus observée?
- R. Je n'en sais rien.
- Q. Vous êtes riche?
- R. Je n'ai que quatre vaches.
- Q. Vous êtes un serviteur du chef Fundi je pense?
- R. Oui.
- Q. Je croyais que coutumièrement, l'indabukirano ne s'offrait que de serviteur à maître?
- R. Non. Cela se fait aussi envers un sous-chef.
- Q. Même quand on est le serviteur d'un maître plus puissant que son s/chef?
- R. Oui.
- Q. Avez-vous donné un indabukirano au chef Fundi?
- R. Non.
- Q. Pourquoi?
- R. Parce que mon maître ne m'a jamais réclamé aucune vache, et qu'enfin je ne pouvais pas lui en donner.
- Q. Mais cependant vous en avez offert une au sous-chef Kimonyo, qui n'est pas votre maître, et qui ne vous avait rien réclamé non plus?
- R. Oui.
- Q. Quels sont vos témoins?
- R. Mon voisin RUKWIRAHABO, GAKWYA et MUYAMUBIKI.
- Q. Sont-ils vos voisins également, les deux derniers?
- R. Non. Ils s'étaient rendus chez le sous-chef pour lui faire la cour.

-Q. au sous-chef KIMONGA.

Vous venez d'entendre la déposition de Mukiga. Qu'avez-vous à répondre?

-R. J'ai reçu effectivement une vache de Mukiga, mais c'était une vache d'amitié. Je l'ai reçue en 1953. Elle m'avait été promise par l'intéressé en 1948, alors que j'avais perdu une grande partie de mon troupeau. En 1948, j'ai reçu à ce titre, quatre vaches du chef Fundi en présence de serviteurs de Fundi, et ceux-ci ont alors promis de faire la même chose. Je vous signale que lors d'une information menée par Monsieur Jaspers au mois d'août, MUKIGA a fait une toute autre déposition. Il a déclaré alors qu'il n'avait donné une vache d'amitié. Ultérieurement, le chef Fundi a réuni quelques-uns de ses serviteurs, dont celui-ci et leur a dicté le genre de déposition qu'ils devaient faire contre moi à l'avenir. Celui-ci a bien appris sa leçon.

-----

-Q. à MUKIGA.

N'est-il pas habituel qu'une vache d'amitié se remette au rugo même du donateur, contrairement à ce qui se fait pour l'indabukirano?

-R. Non. Cela ne se fait jamais.

-Q. à KINGONYO.

D'accord?

-R. Vous pouvez demander à tous les pasteurs. Ils vous répondront tous que coutumièrement, une vache d'amitié doit être reçue par le donataire au rugo du donateur, alors qu'un indabukirano par contre, qui est toujours donné par un inférieur à un supérieur doit toujours être apporté par le donateur au rugo du bénéficiaire.

Les comparants.

Mukiga.

Après lecture, persistent.

Je jure que le présent P.V. est sincère.  
L'O.P.J. Rognier.

S/Chef Kimonyo.

51

Comparait RUKIRANGABO, fils de Bitule (+) et de Ngirahomba (+) originaire de Nyagatara chefferie Rusenyi, territoire de Kibuye, résidant à Ngoma, chefferie Rusenyi territoire de Kibuye, lequel serment prêté répond comme suit à nos questions.

- Q. Avez-vous assisté à la remise d'une vache par le nommé MUKIGA au sous-chef Kimonyo?
- R. Oui.
- Q. Où cela se passait-il?
- R. Chez Mukiga à Ngoma.
- Q. A quel titre a-t-il remis une tête de bétail à Kimonyo?
- R. Il a commencé par me rappeler l'amitié qui le liait à Kimonyo et qui datait déjà de leurs pères respectifs. Il a ensuite parlé des pertes que Kimonyo avait subies dans son cheptel. Il a alors conclu qu'il donnait à cause de tout cela, une vache d'INSHUBUSHANYO. (vache de compensation, de réparation suite à une perte subie)
- Q. Vous êtes sur de ce que vous avancez?
- R. Bien sûr. J'étais là et Mukiga est mon sebuka.

Le comparant RUKIRANGABO.

Après lecture persiste.

Dont acte.

L'O.P.J. Regnier.

Comparait Murambubiri, fils de Iukezangango (+) et de Nyirabahaka (av) originaire de Musaza, chefferie Nyantango, territoire de Kibuye, et résidant à Ngoma, chefferie Rusenyi, territoire de Kibuye; lequel serment prêté répond comme suit à nos questions.

- Q. Avez-vous assisté à la remise d'une vache par Mukiga à Kimonyo?
- R. Oui.
- Q. A quel titre a-t-il offert cette tête de bétail?
- R. Il a dit qu'ils avaient tous deux été des amis et qu'en plus de cela il devait offrir un indabukirano à son sous-chef.
- Q. Un indabukirano dites-vous? Vous êtes en contradiction avec RUKIRANGABO. Celui-ci affirme que ce n'était pas un indabukirano.
- R. Je le maintiens.
- Q. Que vous a-t-on offert pour mentir de cette façon-là?
- R. Rien.
- Q. Vous êtes un umugaragu de Fundi je crois?
- R. Oui.
- Q. Vous êtes un ami de Mukiga je crois?
- R. Oui.

Le comparant.

Après lecture persiste.

Dont acte.

L'O.P.J. Regnier.

Comparait le policier SEURUKO, fils de MUHUMIRA (ev) et de Nyirabashikazi (+) originaire de Gishyita, province Kisenyi, Territoire de Kibuye, lequel serment prêté répond comme suit à nos questions.

- Q. Vous avez un jour dirigé les réfections du cabinet du tribunal de Gishyita.  
Au cours de ces travaux, vous êtes parait-il tombé sur des documents qui y étaient cachés. Où étaient-ils exactement?  
-R. Dans le toit, entre les branchements.  
-Q. Qui les a trouvés?  
-R. Les hommes qui démolissaient le toit du cabinet.  
-Q. Leurs noms?  
-R. BYAMWENE et KANYANDERE.  
-Q. Quand cela se passait-il?  
-R. A la fin de l'année passée.  
-Q. Qu'a-t-on fait de ces documents?  
-R. Le juge Rwanyabugirwa est arrivé justement là. Il a ramassé une partie des papiers et les a mis en poche, en présence de BYAMWENE.  
-Q. Et les autres papiers?  
-R. Il a donné ordre de les jeter au fond de la fosse.  
-Q. Vous ne savez pas ce que Rwanyabugirwa a fait des papiers au'il a empêché?  
-R. Non.  
-Q. Et les autres papiers, vous les avez jetés immédiatement?  
-R. Non. Au moment où j'allais les faire, il s'est mis à pleuvoir à verse. Je les ai laissés sur place. Le lendemain quand nous sommes revenus, le juge m'a tout de suite demandé si je les avais bien jetées. En apprenant que je ne l'avais pas fait, il m'a donné ordre de les faire immédiatement. Je l'ai fait alors sur le champ. Ils étaient mouillés par la pluie, malgré qu'ils étaient enveloppés dans un papier.  
-Q. Quel genre de papiers était-ce?  
-R. C'était un gros paquet, en partie pourri par l'eau et qui contenait des lettres, des feuilles et des quittances en Français et d'autres en Kinyarwanda, mais je n'ai pu préciser.

Le comparant est illitré.

Après lecture persiste.  
Je jure que le présent P.V. est sincère.  
L'O.P.J. Reginier.

Comparait BYAMWENE, fils de Rubenoro (+) et de Nyiramafagi (ev) originaire de Bulimo, chefferie Rusenyi, territoire de Kibuye, résidant à Butimbo, même chefferie, même territoire; lequel serment prêté répond comme suit à nos questions.

- Q. En arrangeant le cabinet du tribunal, vous avez parait-il trouvé des documents dans le toit. Quel genre de papiers étaient-ils?  
-R. Le paquet est tombé du toit à un certain moment. Une partie des papiers sont sortis du paquet. Rwanyabugirwa est juste arrivé à ce moment. En voyant les papiers, il en a ramassé un ou deux, puis après les avoir lu, il s'est précipité sur tout ce qu'il a pu ramasser, a empêché ceux-ci et est parti. Il avait l'air très empressé de tout ramasser, et fort intéressé par sa trove.  
-Q. Y avait-il d'autres témoins à cette scène?  
-R. Oui. Le policier SEURUKO et KANYANDERE.

Le comparant.

Après lecture persiste.  
Dont acte.  
L'O.P.J. Reginier.

53

Comparant KANYANDEKWE, fils de Sebulayire (cv) et de Budimunda (cv) originaire de Butimbo, chefferie Rusenyi, territoire de Kibuye et y résidant, lequel s'ement prêté répond comme suit à nos questions.

- Q. Dites-moi ce qui s'est passé lorsque vous avez trouvé des documents en arrangeant le toit du cabinet du tribunal de Gishyite.
- R. Les papiers sont tombés du toit, dans un paquet. Rwanysabugirwa s'est justement amené à ce moment là. Il a ramassé un papier distraitemment. Après l'avoir lu, il a commencé à les ramasser tous les uns après les autres, les a trié, en a mis une partie dans sa poche et a rejeté les autres en disant au policier d'les jeter au fond de la fosse.
- Q. Vous n'avez pas vu de quoi il s'agissait?
- R. Non. Je ne sais pas lire.
- Q. Rwanysabugirwa était-il intéressé par cette trouvaille?
- R. Fort. Il les a tous lu attentivement, en partageant bien ce qu'il conservait et ce qu'il rejetait.

Le comparant est illétré.

Après lecture persiste.  
Dont acte.  
L'E.P.J. Regnier.

En dates du 27.4.1953,

Le sous-chef Kimonyo comparait au Tribunal pour citer les noms de ceux qui lui ont donné des vaches d'amitié sans moindre trait de contrainte de sa part, ceux-ci sont:  
**MUTABAZI, MILIMO et MAVUGWA.**

Ces derniers déclarent qu'ils lui ont donné des vaches en guise d'amitié, car Kimonyo avait perdu beaucoup de vaches; ils ajoutent que s'ils venaient à tomber dans le même cas que Kimonyo, il n'y aurait pas à douter que Kimonyo agirait aussi de la même façon qu'eux, suivant la loi de l'amitié.  
Ces déclarations sont faites devant le Chef:

P.Fundi.-

Le juge :Rwabukera W.-

L'assesseur:Ndamage D.\_

Le s/chef :Sahaha C.-

Il verse 20,-frs de frais d'inscription.

Quitt.Nº

Nº 2

(2)

B.P

Je voudrais 255 frs pouracheter de l'essence.

Le 16.8.1952.-

Le chef.

N<sup>o</sup>3

(3)

Au greffier Kugabira,

Je recommence à vous demander de prélever encore de cette somme la somme de 1.500 frs. En plus de ce que j'ai pris hier, nous comptons maintenant: 1.500 + 782 = 2.282-frs.

Gishyita, le 6.8.52.-

Le chef.

Nº 4

(4)

B.P de 3.500,-frs.

Je prends la somme de 3.500 du greffier Rugabira S.  
Trois mille cinq cents francs.

Gishyita, le 8.8.1952.-

Le chef.

Nº 5

B.P. de 360 frs.

---

---

Trois cent soixante francs.

Le 28.11.1952.-